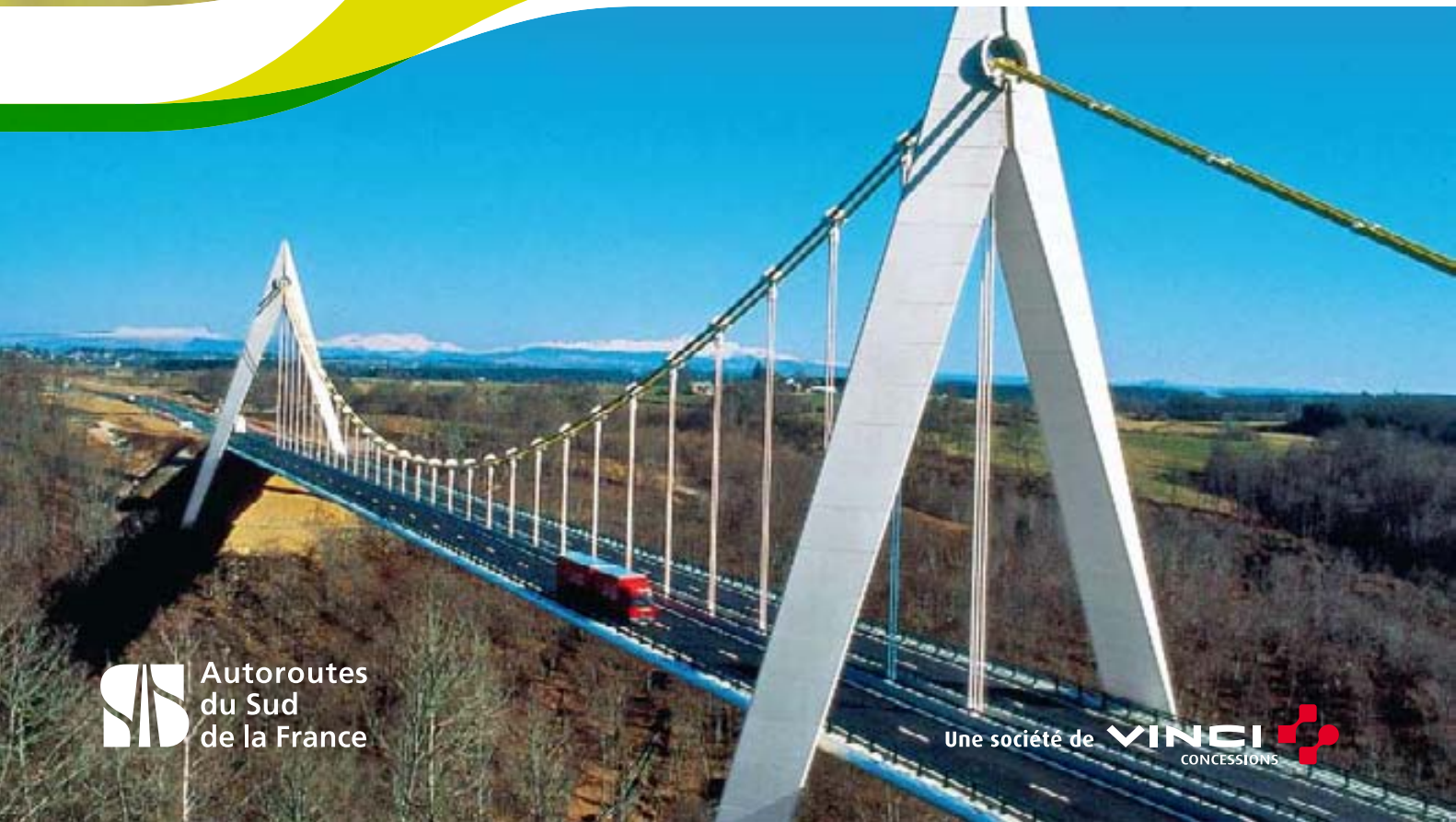




Rapport d'activité 2007





Conseil d'administration

Henri Stoff

Président d'ASF
depuis le 10/12/07 en remplacement
de Jacques Tavernier

VINCI

représentée par Yves-Thibault
de Silguy, Président de VINCI

VINCI Concessions

représentée par David Azéma,
Directeur général de VINCI
Concessions

SNEL

représentée par Xavier Huillard,
Directeur général de VINCI

SEMANA

représentée par Bernard Huvelin,
Vice-président de VINCI

SOCOFREG

représentée par Christian Labeyrie,
Directeur général adjoint, Directeur
financier de VINCI

Gérard Payen

Président d'AQUAFED

Bernard Val

Christian Bouvier

Willy Stricker

Un commissaire du gouvernement, représentant du concédant, assiste sans voix délibérative aux séances du conseil d'administration et aux assemblées générales de la société.

Sommaire

02

03 Message de Henri Stoff

05 Interview de Pierre Anjolas

08 Faits marquants

Chiffres clés ASF 2007

12

14 **Les hommes** Le sens des responsabilités

16 Valoriser l'homme pour améliorer les performances

18 Ressources humaines et dialogue social

20 Sécurité du personnel

21 La solidarité est une force

Indicateurs sociaux :
une nouvelle visibilité pour tous

22

24 **Le client** Le sens du service

26 Une ambition partagée avec l'État

28 Accompagner nos clients

30 Partenaire des collectivités

32 Transporteurs : une offre de services qui évolue

Des autoroutes à vivre

34

36 **Le métier** Le sens de l'innovation

38 Construire en s'intégrant dans le paysage

40 Entretien et aménager
les infrastructures en service

42 Poursuivre notre engagement
environnemental

44 Faciliter en toutes circonstances
les déplacements de nos clients

46 L'autoroute, 4 fois plus sûre

Indicateurs environnementaux

48

50 **Les finances** Le sens de la croissance

52 Des résultats en hausse, un projet cadré

53 Compte de résultat

Flux de trésorerie

Réseau ASF

226
échangeurs



299

aires de service
et de repos



9 840 ha
de patrimoine vert

1 504
ouvrages de protection
des eaux

-  ASF km en service
-  ASF km en construction

Profil

Créée en 1957, Autoroutes du Sud de la France exploite un réseau de **2 590 km** auxquels s'ajoutent **123 km** en cours de construction, soit un réseau concédé total de **2 713 km**. Trait d'union entre la péninsule Ibérique et l'Europe du Nord, ce réseau est traversé par les grands flux économiques et touristiques européens ainsi que par d'importants trafics régionaux. **ASF est une société de VINCI**, premier groupe mondial intégré de concessions-construction.

L'expertise d'ASF réside dans sa capacité à **exploiter des autoroutes dans des contextes multiples** (urbain, périurbain, montagne) et à gérer des trafics denses et variés (trajets domicile-travail, migrations estivales, fret européen, itinéraires transfrontaliers). Ses missions sont multiples : faciliter la circulation des biens et des personnes **en toute sécurité**, réaliser des infrastructures sûres, pérennes, **respectueuses de l'environnement** et des riverains, participer à l'aménagement du territoire, au développement économique et touristique des régions.

ASF a comme filiales ESCOTA (société d'Autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes) et Openly (Périphérique Nord de Lyon).

ASF 2007 en chiffres*

2 590 km

d'autoroutes
en service

2 233,7

millions d'euros
de chiffre d'affaires

123 km

d'autoroutes en projet
ou en construction

5 437

salariés dont 43 %
de femmes

*Chiffres société ASF au 31/12/2007.

Message de **Henri Stouff** PRÉSIDENT



Notre métier
consistera de plus
en plus à fournir
des services de
mobilité durable.”

Je connais ASF depuis bientôt 40 ans. Au départ, c'était un client, c'est devenu un « confrère » lorsque je dirigeais Cofiroute. Depuis le 10 décembre 2007, j'en suis le Président et c'est un honneur pour moi de poursuivre les actions engagées par Bernard Val et Jacques Tavernier. ASF, c'est la voie de l'innovation. En la découvrant de l'intérieur, je ressens un formidable attachement au métier, un grand intérêt pour ses développements. Cet appétit et ce potentiel de créativité, ASF doit les faire vivre et en tirer parti pour continuer à faire la course en tête dans ses domaines de compétence. Le capital de notre entreprise, ce sont les femmes et les hommes qui, jour et nuit, mettent leur énergie au service de nos clients. Les équipes de terrain sont le visage d'ASF et chaque salarié doit être conscient de sa contribution au progrès et à la compétitivité de toute l'entreprise. Aussi, j'attache une grande importance au dialogue social.

Notre métier consistera de plus en plus à fournir des services de mobilité durable, qui prennent en compte l'articulation entre les modes individuels et collectifs de transport. Nos liens de proximité avec les collectivités, en particulier les départements désormais en charge de l'essentiel du réseau routier national et les agglomérations, nous placent en position favorable pour proposer des offres de gestion, de maintenance et de modernisation de leurs infrastructures, pour améliorer la desserte des territoires et la fluidité des échanges. Le développement des technologies de communication nous permettra d'améliorer encore l'information et la sécurité sur le réseau, et de créer de nouveaux services personnalisés.

La raison d'être de notre entreprise, ce sont ses clients ; d'une part l'État, à qui nous devons le respect de nos engagements, d'autre part les automobilistes et les conducteurs de poids lourds qui doivent bénéficier du meilleur service, à tout moment et en tout point de notre réseau. Toutes nos actions doivent concourir à ce double objectif. ASF dispose aujourd'hui d'une force



nouvelle au travers du pôle autoroutier de VINCI, qui concrétise la synergie des réseaux ASF, Cofiroute et ESCOTA. Au-delà des premières collaborations déjà mises en place entre les réseaux, la conjugaison de nos expertises doit renforcer notre offre, et doper notre niveau de service.

À terme, la mutualisation des expertises contribuera à la construction d'offres communes. Cette dynamique accompagnera le développement de l'interopérabilité des réseaux routiers et des systèmes de péage à l'échelle européenne, et valorisera les ressources du pôle autoroutier français dans le cadre d'appels d'offres remportés par le Groupe sur de nouveaux marchés.

Plus généralement, la mise en phase des politiques, des projets et des ressources des réseaux autoroutiers de VINCI accompagnera l'émergence de nouveaux services à la mobilité.

Interview de **Pierre Anjloras** DIRECTEUR GÉNÉRAL



“
Ce sont
les organisations
et les outils qui
doivent s’adapter
aux hommes
et non l’inverse.”

UN AN APRÈS VOTRE ARRIVÉE AU SEIN D’ASF, QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE L’ANNÉE 2007 ?

Cette année aura été riche en événements et globalement très positive. Nos 50 ans ont mis en relief notre formidable esprit d’entreprise et son ancrage dans la durée.

Les accords sur la formation, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et l’évolution de la filière péage ont été signés à l’unanimité par les organisations syndicales. La signature de l’avenant à notre contrat de concession et de notre contrat de plan 2007-2011 a clarifié notre feuille de route sur le cadre de notre relation avec l’État, sur les investissements à réaliser et sur les niveaux de performance à atteindre, y compris en termes de service aux clients. En matière d’ancrage local, des projets concrets ont nourri les partenariats d’ASF comme à Lyon, Perpignan, Toulouse, ou encore en Charente-Maritime.

Dans le domaine de la sécurité au travail, le nombre d’accidents avec arrêt a diminué de 22 %, et 4 districts ont atteint l’objectif du zéro accident. En matière de sécurité routière, le nombre de décès sur notre réseau a continué de baisser pour passer de 48 en 2006 à 45 en 2007.

L’année a également été marquée par le développement réussi du télépéage poids lourds. Il représentait, fin 2007, près de la moitié des transactions avec les poids lourds abonnés. Au global, le télépéage a représenté 22,4 % des transactions et l’ensemble des transactions automatisées, 66 %.

La bonne trajectoire opérationnelle et économique d’ASF s’est confirmée : le trafic a progressé de 3,3 % et les recettes de péage de 7,3 % pour atteindre 2 184 millions d’euros.

La poursuite des efforts de productivité s’est traduite par une amélioration de la marge brute d’exploitation (EBITDA) qui représente désormais plus de 65 % du chiffre d’affaires.

En matière d’infrastructures, l’achèvement de l’axe Bordeaux-Clermont-Ferrand avec la mise en service de la section Thenon-Terrasson a récompensé 12 années d’efforts et de travaux.





Nous préparons
une réflexion de fond
sur nos engagements
en matière de services
auprès de tous
nos clients."



UNE NOUVELLE ORGANISATION EST EN PLACE. CE CHANGEMENT TRADUIT-IL UNE NOUVELLE STRATÉGIE ?

C'est l'expression de notre capacité à aller de l'avant. ASF a adapté son organisation pour bénéficier de la compétence de ses experts du terrain, pour valoriser l'autonomie et le sens des responsabilités. Plusieurs changements ont eu lieu à la tête des directions d'ASF. Ils s'inscrivent dans une logique d'évolution individuelle et de mobilité professionnelle au sein du groupe VINCI. Les Directions supports sont réparties entre la direction d'exploitation Sud-Est et la direction d'exploitation Sud-Ouest. J'ai veillé à ce que ces évolutions soient cohérentes avec la vision de l'entreprise : valoriser l'homme dans son travail, améliorer nos performances dans nos métiers, satisfaire nos clients et optimiser nos finances.

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX D'ASF POUR 2008 ?

ASF s'est dotée d'un cadre social renouvelé. Notre principal défi consiste à en appliquer l'esprit sur le terrain en mettant en œuvre les accords péage. Nous allons développer l'automatisation et plus particulièrement le télépéage, avec un objectif de 45 % de transactions à fin 2010, préparer les solutions d'avenir comme le péage en flux libre, et intensifier nos efforts pour rendre nos autoroutes encore plus sûres. Plus que jamais, en matière de sécurité, l'information trafic devra

primer sur l'intervention. Pour 2008, de beaux projets de construction et d'aménagement d'infrastructures nous attendent : la fin des travaux pour le contournement de La Roche-sur-Yon (A87), le démarrage de ceux de la section Lyon-Balagny (A89), le raccordement de l'A75 à l'A9 à Béziers, les élargissements sur l'A63 (Biriattou-Ondres) et sur l'A9 (Perpignan sud – Perpignan nord), le lancement du dédoublement de l'A9 à Montpellier et la mise en place d'aménagements de sécurité et d'environnement sur l'axe Vallée du Rhône-Arc Languedocien (A7-A9). Ces travaux nécessiteront de travailler en concertation avec notre environnement local, en intégrant pleinement la dimension du Développement Durable.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER À VOS PARTENAIRES ? À VOS CLIENTS ?

Le Développement Durable représente aujourd'hui l'énergie et le sens de notre action. En tant qu'opérateur de mobilité, nous avons pour mission de préparer, en partenariat avec l'État et les collectivités, des réponses adaptées aux grands enjeux de la société. Nous sommes déterminés à améliorer encore plus notre écoute des clients et notre qualité de service, à optimiser la protection de l'environnement, et anticiper les nouvelles technologies routières. Non pas pour le simple plaisir d'innover, mais pour éclairer la route qui nous attend.



Tout a commencé en 1957 avec la création de la société de l'autoroute de la vallée du Rhône, ébauche de l'A7, cette « autoroute du soleil » qui allait ouvrir aux automobilistes la voie des vacances, de la mer, du Sud. L'aventure s'est poursuivie avec la création de l'autoroute A9, la Languedocienne, vers le Perthus et l'Espagne, puis la conquête de l'Ouest vers Toulouse, Bordeaux, l'Atlantique, le Pays basque avec ACOBA, le Sud-Est avec ESCOTA, et le désenclavement du Limousin et du Massif central avec l'A20 et l'A89.

50 ans d'innovation et de réussite



Depuis 50 ans, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, les équipes d'ASF veillent sur la sécurité, le confort de conduite et l'information des millions de clients qui lui font confiance.

Avec 2 590 km d'autoroutes, soit en moyenne 52 km mis en service chaque année, ASF est devenue le premier réseau autoroutier de France et le deuxième en Europe.

De formidables défis attendent ASF, que ce soit dans le domaine de la collecte du péage, de l'information routière, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'intermodalité ou de la sécurité.

Plus que jamais, le talent des femmes et des hommes de l'entreprise sera la force d'ASF. 50 portraits de collaborateurs ont été réalisés par Roberto Neumiller pour les manifestations qui ont marqué la célébration des 50 ans.

Ces « visages de l'autoroute » expriment parfaitement que 50 ans, c'est à la fois l'âge de la maturité et celui de la vitalité.

L'essentiel de l'année 2007

au rythme de l'action



Déploiement réussi pour le télépéage poids lourds

Lancé en avril 2007, le télépéage poids lourds qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la directive Eurovignette prend définitivement le relais de l'abonnement CAPLIS le 31 mars 2008. L'application d'un barème basé sur le calcul des réductions par véhicule, et non plus par flotte, ouvre l'accès aux remises pour les petits transporteurs qui constituent l'essentiel de la clientèle poids lourds. À trajets constants, 84 % des transporteurs bénéficient désormais d'une remise, contre 40 % auparavant. Dans le souci d'assurer une transition en douceur, ASF a permis à ses 22 000 abonnés de choisir le moment le plus opportun pour adopter le télépéage. L'indemnité financière, qui leur a été proposée en cas de changement anticipé, a été doublée pour les abonnés disposant de véhicules « propres » aux normes Euro pollution 4 & 5. Ces mesures ont eu pour effet de faire progresser rapidement le télépéage poids lourds qui représentait, en décembre 2007, près de 40 % des transactions poids lourds.

Télépéage transfrontalier Une première en Europe

ASF et BIDEGI, concessionnaire autoroutier basque espagnol, ont signé le 7 février 2007 le premier accord européen de mise en service d'un télépéage transfrontalier. Depuis le 1^{er} mars 2007, les badges télépéage espagnols VIA T sont ainsi acceptés sur les autoroutes A63 (côte basque) et A64 (Bayonne-Lestelle). Inversement, les badges français Liber-t Océan sont acceptés sur l'autoroute espagnole A8 menant à San-Sebastian.

L'info circule à Toulouse

Les Toulousains roulent bien informés. Mis en place en 2007 sur le périphérique est et les pénétrantes du réseau ASF de la Ville rose, les 22 panneaux à messages variables (PMV) du nouveau dispositif d'affichage des temps de parcours sont actualisés automatiquement toutes les minutes. Parallèlement, grâce au partenariat « Info trafic » officialisé le 20 décembre entre ASF et la ville de Toulouse, Radio Trafic FM 107.7 informe désormais les automobilistes toulousains des conditions de circulation sur la rocade aux heures de pointe, du lundi au vendredi.

La construction gagne sa certification

La norme ISO 9001 a été étendue en 2007 à l'ensemble de l'activité infrastructure d'ASF (construction d'autoroutes et aménagement d'axes autoroutiers existants), et la certification ISO 14001 de la Direction opérationnelle de la construction de Saint-Étienne a été obtenue dans les tous premiers jours de janvier 2008.



La sécurité routière, ça s'apprend

En matière de sécurité routière, ASF a poursuivi ses efforts et multiplié les initiatives auprès des automobilistes et conducteurs de poids lourds. Plusieurs actions de prévention ont été mises en place, en 2007, sous forme de partenariats pédagogiques avec les transporteurs routiers, notamment auprès de conducteurs en formation. Après le lycée Guittou de Niort, où ASF prodigue ses conseils depuis 3 ans, c'est au tour des élèves du BEP « conduite et services dans le transport » du lycée Gustave Eiffel de Narbonne d'être sensibilisés à la sécurité routière.

Bordeaux- Clermont-Ferrand sans escale

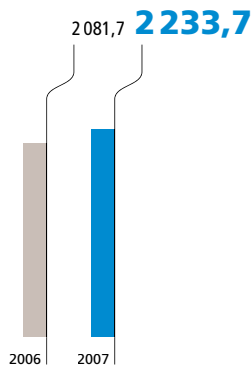
ASF a finalisé fin 2007 la construction des 18 km entre Thenon et Terrasson commencée en 2004. Avec la mise en service de cette section le 16 janvier 2008, l'autoroute A89 Bordeaux-Clermont-Ferrand est désormais achevée. Il aura fallu 12 ans et 4 milliards d'euros d'investissements pour réaliser cet axe majeur de 324 km qui permet de rapprocher la façade Atlantique du centre de la France.

Expérimentations concluantes sur l'A7

Dans la continuité du débat public sur les infrastructures de transport dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien, ASF a poursuivi en 2007 l'expérimentation de mesures susceptibles d'améliorer la gestion du trafic sur l'autoroute A7. La régulation de vitesse, effective depuis 2004 en période estivale, a été complétée entre juin et septembre par une interdiction de dépasser pour les poids lourds et les caravanes sur 2 tronçons sensibles. Cette expérimentation a permis de réduire le nombre d'accidents ainsi que la congestion sur ces zones tests.

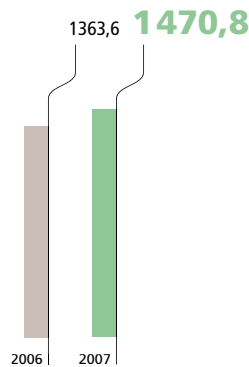
Chiffre d'affaires

(en millions d'euros - ASF seule)



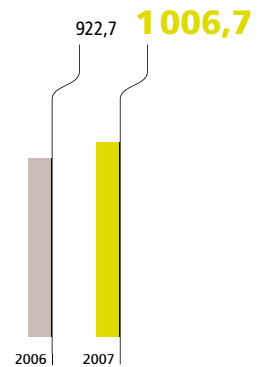
EBITDA

(en millions d'euros - ASF seule)



Résultat opérationnel sur activité (ROPA)

(en millions d'euros - ASF seule)



Chiffres clés ASF 2007

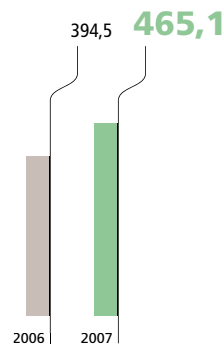
Dans un contexte d'activité soutenue, marqué notamment par des conditions climatiques favorables, ASF a confirmé en 2007 la bonne tendance de ses performances opérationnelles et économiques.

ASF a poursuivi ses efforts pour l'automatisation du péage et la promotion des paiements par monétique.

Les actions commerciales menées pour le développement du télépéage trouvent en ce sens leur résultat dans une sensible progression des recettes du télépéage.

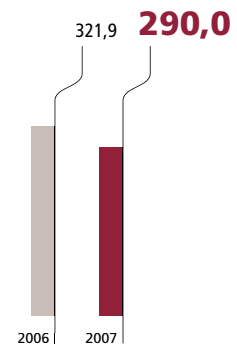
Résultat net

(y compris dividende d'ESCOTA)
(en millions d'euros - ASF seule)



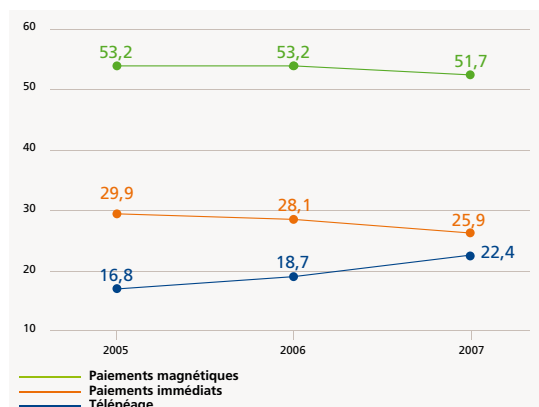
Investissements bruts

(hors subventions - en millions d'euros)

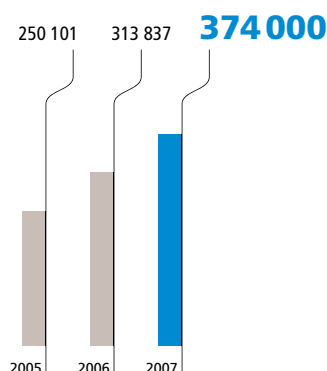


Péage

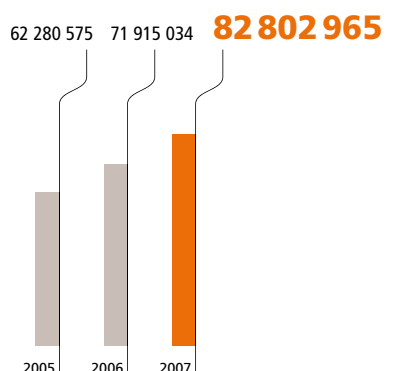
Répartition des transactions au péage (en %)



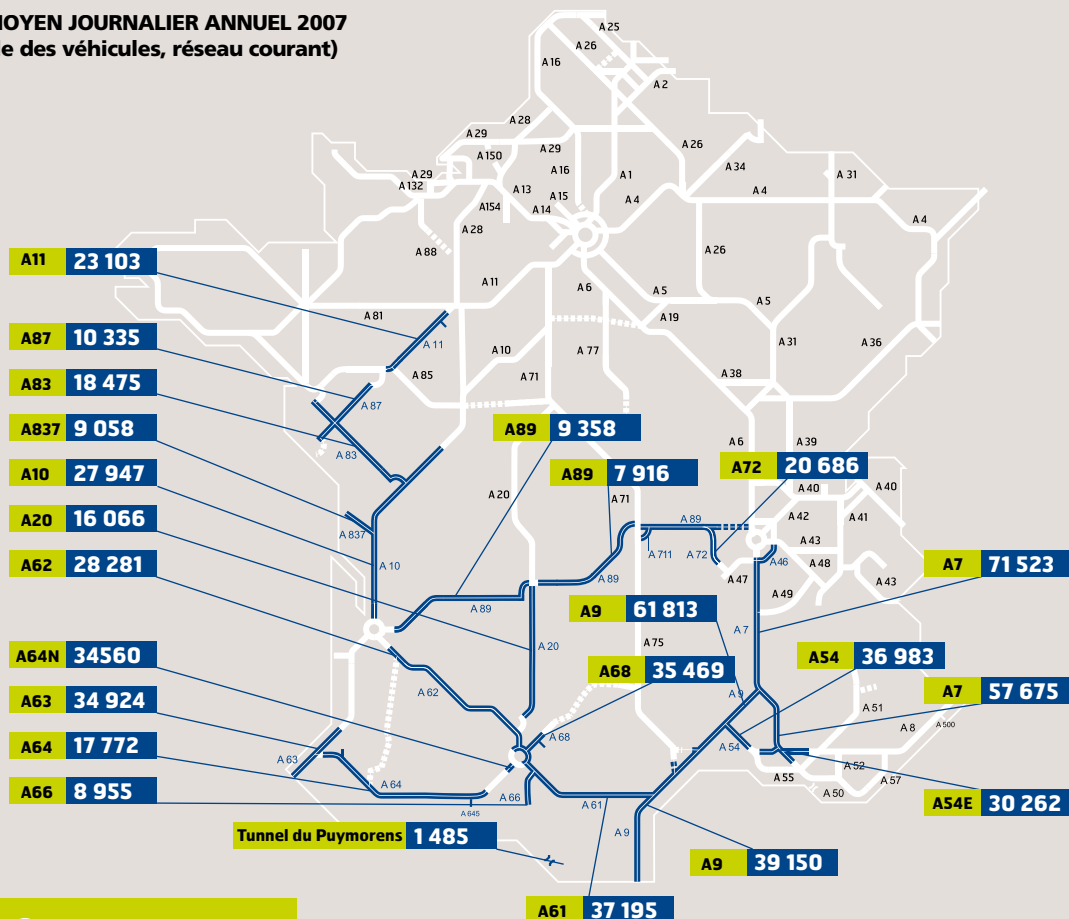
Nombre d'abonnés ASF au télépéage (véhicules légers)



Nombre de transactions payantes avec le télépéage (véhicules légers)

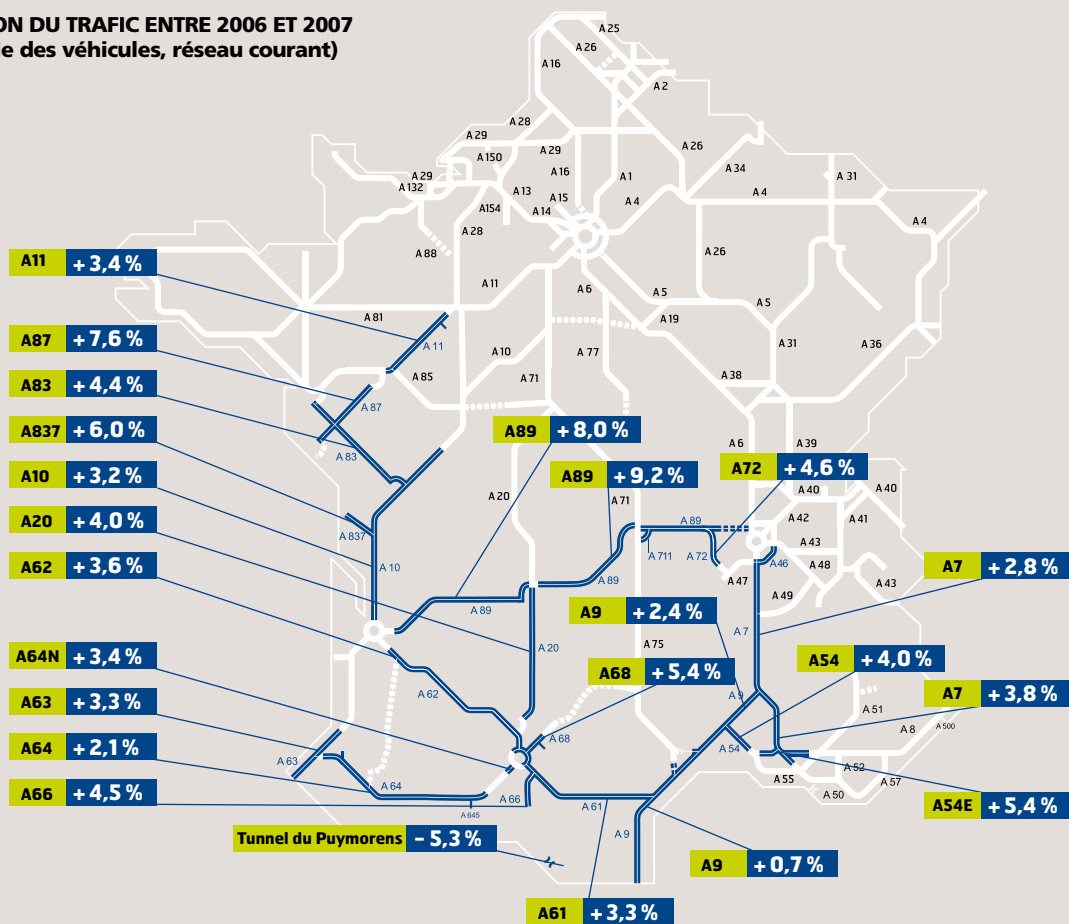


TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL 2007
(ensemble des véhicules, réseau courant)



Trafic

ÉVOLUTION DU TRAFIC ENTRE 2006 ET 2007
(ensemble des véhicules, réseau courant)



Durant cette année 2007, ASF a souhaité se doter des outils de gestion sociale lui permettant de se préparer au mieux à l'évolution de son marché et de répondre notamment aux nouvelles attentes liées à l'automatisation du péage, au suivi satellitaire ou « free flow » des véhicules sur son réseau.

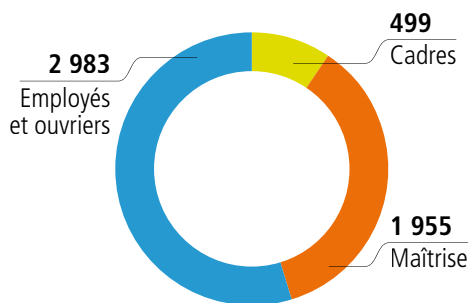
Cette mutation de l'entreprise passait par un effort tout particulier pour accompagner l'évolution de son personnel ainsi que la mise en place d'un système de rémunération basé sur la reconnaissance individuelle des mérites.

C'est dans cet esprit que plusieurs accords d'entreprise ont été signés avec les organisations syndicales pour favoriser la mobilité des salariés ou leur évolution vers des métiers nouveaux.

6,44 %

taux d'emploi de travailleurs handicapés

Répartition des effectifs



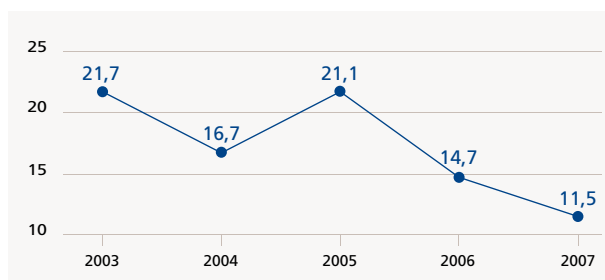
5 437 salariés

5 176 CDI soit 95 %

43 % de femmes

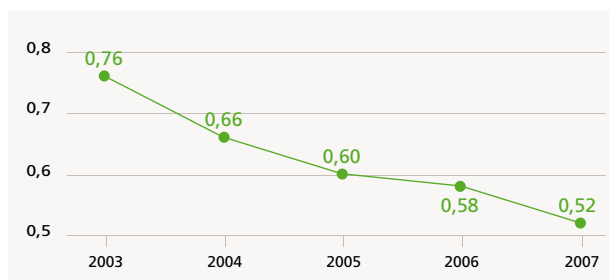
Accidents du travail

Taux de fréquence*



*Accidents de travail avec arrêt x 1 000 000 / heures travaillées.

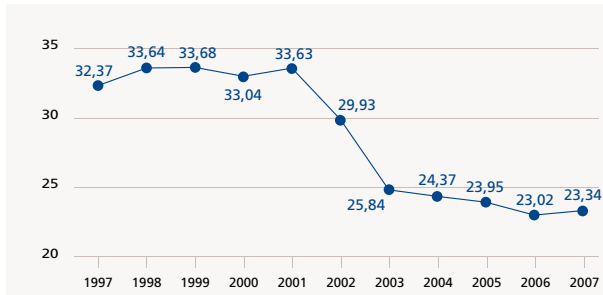
Taux de gravité*



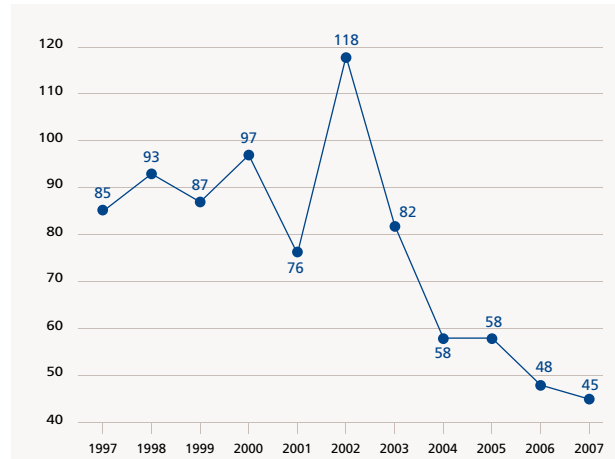
*Jours d'arrêt de travail x 1 000 / heures travaillées.

Sécurité routière

Taux des accidents sur le réseau ASF
(taux pour 100 millions de kilomètres parcourus)



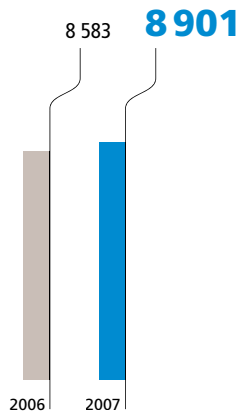
Nombre de tués sur le réseau ASF



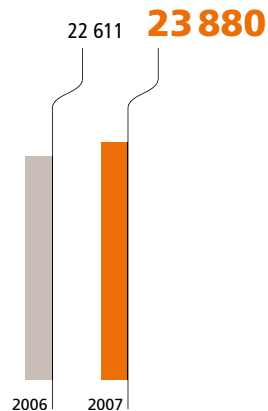
Chiffres clés ASF 2007

Nombre d'interventions liées à la sécurité sur le réseau ASF

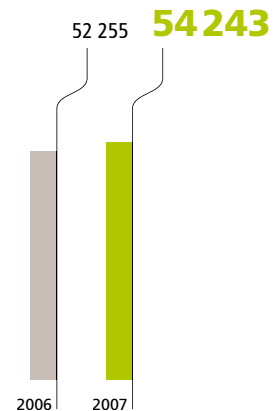
Balises des accidents



Protection des véhicules en panne



Autres (enlèvements d'objets, animaux errants, divers...)







Les hommes

le sens des responsabilités



Valoriser l'homme pour améliorer les performances

La nouvelle organisation de l'entreprise mise en place en 2007 exprime la volonté de placer les acteurs de terrain au cœur du processus décisionnel pour leur permettre d'agir plus efficacement. À travers la reconnaissance du savoir-faire de l'ensemble de ses équipes, ASF est préparée à relever les grands enjeux de demain.

Les équipes au cœur de l'organisation



La valorisation des compétences et le principe de responsabilité individuelle font d'ASF une entreprise où chacun peut s'épanouir pleinement dans son métier.

UN ENCADREMENT PLUS PROCHE DU TERRAIN

Les changements effectués courant 2007 à la tête de l'entreprise marquent un tournant dans le mode de management d'ASF, en tant qu'entreprise privée. Après la responsabilité collective, place à la responsabilité individuelle. La qualité des rapports humains est favorisée pour renforcer l'esprit d'entreprendre. À tous les échelons de l'encadrement, de la Direction générale aux agents de maîtrise, chaque manager est désormais investi d'un pouvoir de décision dans le choix de ses collaborateurs. L'organigramme d'ASF illustre parfaitement ce principe d'autonomie, et la volonté de sa direction de mettre en synergie les compétences et les expériences du terrain pour renforcer sa chaîne de décision.

LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Pour la Direction d'ASF, ces évolutions, tant individuelles que d'organisation, ne signifient aucunement un changement de politique. Il s'agit plutôt d'aider les opérationnels dans la mise en œuvre des principes d'autonomie et de transparence, dans le choix des collaborateurs et l'ambition de les faire grandir. Ce nouveau management vise à rendre l'entreprise plus performante et plus pertinente dans l'atteinte de ses objectifs. En assumant pleinement leur rôle de définition ou de relais de politique métier, les services centraux vont permettre aux équipes de terrain de se projeter dans l'avenir afin d'imaginer et de préparer les métiers de demain, et d'assurer au client le meilleur service possible.

5 437

salariés dont 5 176 CDI

43 %

de femmes

54,9 %d'employés et ouvriers,
35,9 % d'agents de maîtrise,
9,2 % de cadres

Les équipes fonctionnelles s'inscrivent dans une logique client/fournisseur au service du terrain."

L'équipe de direction

Autour du Directeur Général, l'équipe de direction réunit les deux directeurs d'Exploitation (sud-est et sud-ouest), le Directeur de l'Infrastructure et celui de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information, ainsi que les directeurs en charge des fonctions support (Ressources Humaines - Secrétariat général - Prospective et Développement Durable - Communication, Clientèle et Péage). La réunion hebdomadaire du comité de direction est l'occasion de prendre des décisions en croisant les avis et les expertises de chaque membre, tant opérationnel que fonctionnel. Ce mode de fonctionnement est un gage de réactivité et de justesse d'appréciation dans le pilotage de l'entreprise.



De gauche à droite

- **Paul MAAREK**
Directeur de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information
- **Josiane COSTANTINO**
Directeur des Ressources Humaines
- **Sébastien FRAISSE**
Directeur d'Exploitation Sud-Est
- **Olivier ALAMO**
Directeur de la Communication, de la Clientèle et du Péage
- **Pierre ANJOLRAS**
Directeur Général
- **Vincent LE PARC**
Directeur d'Exploitation Sud-Ouest
- **Isabelle HÉDOUIN-RUTY**
Directrice de la Communication
- **Bernard FER**
Directeur de la Prospective et du Développement Durable
- **Gilles CALAS**
Directeur de l'Infrastructure
- **Patrick PRIAM**
Secrétaire Général et Directeur Financier

Ressources humaines et dialogue social

En faisant le choix d'une organisation s'appuyant sur les parcours et les compétences de ses salariés, ASF a placé les Ressources Humaines au cœur de sa politique managériale. L'évolution de l'entreprise et de ses métiers est engagée : valorisation des employés, responsabilisation sur le terrain et renforcement du dialogue social, comme en témoignent les accords syndicaux signés en 2007.

L'intelligence au plus près du terrain



Les technologies changent, les métiers évoluent. Pour réussir ces mutations, l'accent est mis sur le dialogue social et la mise en perspective des parcours professionnels.

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

Depuis 2007, les sept Directions régionales d'ASF sont réparties entre deux Directions d'exploitations Est et Ouest pour coordonner la mise en place d'un management plus décentralisé fondé sur les hommes et leurs compétences. Une organisation qui met clairement en avant les individus par la valorisation des compétences et du mérite de chacun, complétée par une individualisation croissante des carrières. Agir comme un « Entrepreneur » est devenu le leitmotiv de tous les responsables de terrain, qui jouent aujourd'hui un rôle encore plus actif au sein d'ASF. La mise en place d'un management plus décentralisé, fondé sur les hommes et leurs compétences, favorise l'autonomie des idées.

UN ACCORD QUI FAIT ÉVOLUER LES MÉTIERS

La filière péage supporte les plus fortes évolutions technologiques depuis plusieurs années, ce qui nécessite la mise en place d'organisations de travail et de statuts adaptés. La Convention d'entreprise n° 80, présentée lors du CCE extraordinaire du 18 juillet et approuvée à l'unanimité par les organisations syndicales, donne une nouvelle perspective aux salariés des péages en partant des principes suivants : polyvalence, développement et reconnaissance des compétences sont les clés de la réussite. Les nouveaux métiers de Technicien Péage et de Superviseur Péage marquent cette évolution. Ils répondent à un besoin d'organisation du travail intégrant plus de polyvalence, adaptée au trafic et aux besoins et permettant une pleine satisfaction des clients, tout en améliorant la situation des salariés modulés pour leur permettre de concilier vie privée et vie professionnelle. Cette nouvelle convention est une première application de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).

123 436

heures de formation en 2007

14,3 M€

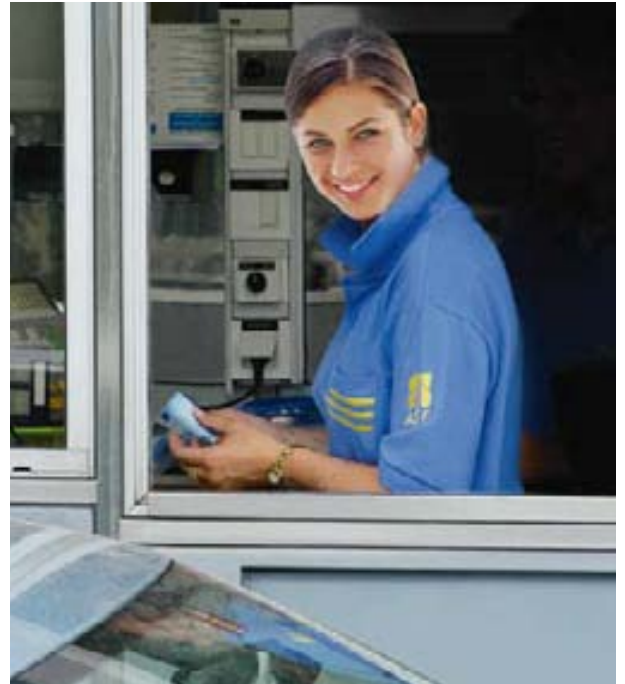
de participation versés en 2007

93%

des salariés ASF en CDI sont actionnaires du groupe VINCI



Signée par l'ensemble des organisations syndicales le 11 juillet 2007, la convention 79 sur la GPEC pose les fondations d'un nouveau socle social. Elle permet d'accompagner l'évolution des emplois et des organisations, et offre aux salariés des perspectives dans tous les métiers, quelle que soit leur filière d'origine."



RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES

Conçu et validé en 2007, le « Pass'Compétences » permet à chacun de se situer dans sa carrière, de suivre son parcours de formation et de fixer des axes de progression. Cette personnalisation est aussi un moyen de s'adapter à l'individu, de mieux le connaître pour l'accompagner dans son projet d'évolution.

VALORISER LA TRANSMISSION DU SAVOIR

Il n'y a pas d'école pour apprendre les métiers de l'autoroute. Mais dans ce domaine, ASF dispose de 50 ans d'expérience, et de nombreux experts. La convention 76, qui complète la 73, met en place la reconnaissance et la valorisation des formateurs internes. Capitale pour l'entreprise, la transmission de leur savoir sera désormais valorisée en fonction de sa nature et du temps passé, qu'il s'agisse d'une formation occasionnelle, d'un accompagnement au poste de travail ou d'un tutorat pour l'obtention d'une certification.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le respect de l'individu ne permet pas la moindre discrimination. La signature de la convention 75 réaffirme les engagements pris par ASF pour l'emploi des handicapés, seniors ou minorités visibles. La pénibilité du travail est également reconnue. L'accord CATS (Cessation anticipée d'activité de certains travailleurs salariés) signé entre ASF, l'État et l'UNEDIC, permet par exemple de prendre une retraite anticipée après 15 années de travail de nuit.

La mission « Égalité des Chances », créée au sein de la Direction des Ressources Humaines, stimule et coordonne les échanges, notamment pour la formation des jeunes : mise en place de stages, de modules d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation. Partenaire de plusieurs collèges et lycées, ASF met ses experts à la disposition des écoles d'ingénieurs et intensifie ses liens avec les universités.

Sécurité du personnel

Dans un souci permanent de maîtrise des risques, la sécurité du personnel est une priorité absolue pour ASF. Ses efforts constants en matière de prévention, de formation et d'encadrement, le renforcement des moyens de protection et les actions de communication se sont traduits par des résultats très positifs en 2007, en nette amélioration par rapport à 2006.

Objectif : zéro accident

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis plusieurs années, le nombre des accidents avec arrêt de travail ne cesse de diminuer. Sur les 30 districts du réseau ASF, 4 n'ont connu aucun accident du travail en 2007. C'est la deuxième fois, après 2006, que ce résultat est atteint. Dans une perspective de progression constante, les actions de mobilisation d'ASF se poursuivent pour qu'à tous les niveaux de l'entreprise, la qualité du management de l'encadrement permette de convaincre et de faire adhérer les collaborateurs au sens du devoir, à la rigueur et à la persévérance. L'exemplarité dans son travail et le strict respect des règles de sécurité doivent être pour chacun des conditions fondamentales à l'exercice de sa fonction. Les statistiques d'accidentologie de chaque unité de travail, de la Direction régionale d'appartenance et de la société, sont affichées dans tous les lieux de travail y compris les gares de péage. Elles sont également diffusées sur l'intranet.

DES RÈGLES PRÉCISES POUR CHAQUE MÉTIER

Le « Pass'Compétences », mis en place en 2007, formalise cette volonté de professionnaliser encore davantage les différents métiers. Composé d'un volet « Prérequis métiers » et d'un volet « Sécurité », c'est un véritable passeport pour exercer ses fonctions au sein de l'entreprise. Le « Pass'Compétences » constitue l'un des axes majeurs de la politique de sécurité d'ASF. Piloté par le management direct (n +1), il atteste de la maîtrise, par chaque salarié, des prérequis et des règles de sécurité liés à son métier.

DES MESURES DE PRÉVENTION RENFORCÉES

En matière de risque routier, ASF a poursuivi la délivrance de l'habilitation « sécurité tracé », dont 1 476 salariés étaient titulaires fin 2007. 700 salariés supplémentaires seront formés en 2008 pour l'obtention de ce « permis de conduire interne », obligatoire pour conduire un véhicule de l'entreprise. La sécurité sur les gares de péage a également été renforcée par la mise en place d'un dispositif de formation débouchant sur la délivrance de « certifications » pour les salariés effectuant des interventions d'assistance aux clients ou de maintenance.

CHARTRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE : ASF S'ENGAGE

ASF a officialisé son engagement avec les autres sociétés concessionnaires d'autoroutes de VINCI dans le cadre de la charte européenne de sécurité routière, signée par le Président Henri Stouff le 26 novembre 2007 en présence du Commissaire européen Jacques Barrot. Les actions décidées portent sur les spécificités de la conduite sur autoroute. Parmi les objectifs, figure la diminution des risques pour l'ensemble des intervenants sur autoroutes, sur les sections courantes de l'autoroute comme sur les péages, en concentrant les efforts sur la sensibilisation à la sécurité des conducteurs de poids lourds.

-22%

d'accidents du travail avec arrêt par rapport à 2006 et -50% par rapport à 2005

11,5

taux de fréquence d'accidents d'ASF, soit une baisse de 19% par rapport à 2006¹

0,52

taux de gravité d'accidents d'ASF, soit une baisse de 15% par rapport à 2006²

Le cheminement sur les gares, une attention de tous les instants.



La mise en place des balisages obéit à des règles qui doivent garantir la sécurité des clients et des collaborateurs.



DEUX GUIDES POUR FAIRE FACE À TOUTES LES SITUATIONS

ASF a actualisé en 2007 les procédures et consignes de sécurité relatives à la mise en place de la signalisation des chantiers et incidents sur autoroute. Deux nouveaux manuels d'intervention ont été édités pour renforcer la sécurité des clients et des salariés, et répondre aux besoins des exploitants : signalisation des chantiers et interventions d'urgence. Ces guides pratiques, mis à jour pour tenir compte de l'augmentation régulière du trafic et de la modernisation des matériels, prennent en compte les propositions exprimées par les représentants des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) lors des rencontres annuelles organisées depuis 2003 avec la Direction d'ASF. Ils présentent plus de 210 schémas d'intervention possibles, dans le souci d'assurer à la fois la sécurité des clients et celle des intervenants (salariés ASF, entreprises, dépanneurs, forces de l'ordre, pompiers).

DES ÎLOTS EN BÉTON POUR ATTÉNUER LES CHOCS

Les efforts se sont poursuivis pour sécuriser le cheminement piéton dans les gares de péage. Le programme d'équipement en atténuateurs de chocs, lancé dans le cadre de la mise en place du télépéage poids lourds, est en cours d'achèvement. En 2007, 11 barrières ont été équipées de 165 atténuateurs et 7 barrières pleine voie bénéficieront en 2008 de 83 atténuateurs.

UNE IDÉE LUMINEUSE POUR DÉTERMINER LES «ZONES D'OMBRE»

Le Trophée de la meilleure initiative ou innovation du Challenge sécurité 2007 a été décerné à l'unanimité au « logiciel de calcul des zones d'ombre du tracé autoroutier ». Ce prix récompense le travail des services « Systèmes tracé » et « Organisation et méthode », qui ont mis au point un logiciel capable de déterminer automatiquement les zones dans lesquelles les flèches lumineuses, de rabattement ou d'urgence, ne sont pas visibles du fait de plantations ou de courbes. L'ingénieur système, fruit d'une équipe pluridisciplinaire, est déjà opérationnel. Il contribuera aussi à équiper progressivement l'ensemble des fourgons de patrouille d'un dispositif d'informations par GPS sur ces zones d'ombre (affichage et synthèses vocales sur le positionnement du véhicule d'intervention).

¹Taux de fréquence (Tf) : accidents de travail avec arrêt x 1 000 000 / heures travaillées.
²Taux de gravité (Tg) : jours d'arrêt de travail x 1 000 / heures travaillées.

La solidarité est une force

Fortement implantée dans le tissu économique des territoires desservis ou traversés par son réseau, ASF incite ses équipes à soutenir les initiatives citoyennes des associations locales. Ces actions de solidarité, proposées par les salariés du Groupe, ont trouvé un nouvel écho avec la Fondation VINCI qui, en 2007, a retenu et financé plusieurs projets.

Encourager toutes les initiatives

René Nérin, chef du district de Carcassonne, remet une dotation de 26000€ à l'association APAJH 11.



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Créée en 2002, la « Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité » a pour ambition de mettre en place des passerelles entre le monde du travail et le monde associatif, entre l'entreprise et la cité. Elle encourage les initiatives en faveur de l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et les projets qui agissent en faveur de la protection de l'environnement dans les banlieues. Dans chaque région, les salariés d'ASF sont sollicités pour contacter les associations, monter des projets et les soutenir dans le cadre de la Fondation. Plusieurs actions ont ainsi été engagées en 2007. En juillet, grâce à une dotation de 26000 euros, l'association pour jeunes handicapés « APAJH11 », basée dans l'Aude, a pu acheter deux véhicules GPL. Ils serviront au transport des quatre salariés de l'association qui, dans le cadre d'un contrat de prestation de services, travaillent pour ASF à l'entretien sanitaire.

LES JARDINS DE LA RÉINSERTION

La Direction Développement Durable d'ASF a remis, le 14 mars 2007, 20000 euros à l'association « Semailles » qui produit des fruits et légumes selon les principes de l'agriculture biologique et les distribue à ses adhérents sous forme de panier hebdomadaire. Cette aide permettra à cette association de se développer et de se diversifier dans la production de fleurs. Six dépôts existent autour d'Avignon, dont un sur Vedène. Conventionnée comme chantier d'insertion, Semailles accueille des personnes en grande difficulté sur le plan professionnel et leur permet de renouer avec le monde du travail.

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

Le 16 mars, l'entreprise « Bois et Environnement », spécialisée dans le débroussaillage et la prévention des feux de forêts et qui œuvre en faveur de l'insertion professionnelle, a bénéficié d'une aide de 15000 euros pour l'acquisition d'une déchiqueteuse à bois.

Pour le nettoyage de ses aires de repos en Vendée, ASF propose des emplois de saisonniers aux salariés de l'association « Bocainert » dont la vocation est de redonner aux personnes en difficulté des repères professionnels en les employant au nettoyage d'espaces verts, au jardinage ou au conditionnement d'objets.

À Valence, ASF soutient « Unis-Cité », pour permettre à des jeunes volontaires de 18 à 25 ans de s'investir dans des actions de solidarité dans leur région.

À La Roche-sur-Yon, elle accompagne l'association « Vieilles pierres et insertion » qui permet à des personnes en situation d'exclusion de réaliser des travaux de maçonnerie sur d'anciens bâtiments, et d'entretenir les espaces verts du parc d'un château. Autant d'initiatives par lesquelles ASF réaffirme chaque jour un peu plus son esprit d'ouverture et son engagement citoyen.

Au total, une dizaine de projets proposés par les équipes d'ASF ont été retenus par la Fondation VINCI en 2007.

Une nouvelle visibilité pour tous

Polyvalence, développement et reconnaissance des compétences sont pour ASF les clés de la réussite. Présentée le 18 juillet 2007 et signée par l'ensemble des Organisations syndicales, la Convention d'entreprise n° 80, relative à l'évolution des métiers et des organisations de travail de la filière péage, réaffirme les valeurs sociales comme fondement de la productivité de l'entreprise.

ASF primée pour sa mise en œuvre du Droit Individuel à la Formation

Le 20 mars dernier, ASF a reçu le Trophée DIF d'argent pour les 11885 heures de formation DIF accordées à ses salariés en 2007. 683 projets de formation, dans le cadre du DIF, ont été menés ou initiés en 2007 au sein d'ASF.



LA PRODUCTIVITÉ, CONSÉQUENCE DU BIEN-ÊTRE

Des organisations de travail redéfinies, des rémunérations adaptées et cohérentes, une mobilité choisie et encouragée permettront d'atteindre les objectifs de productivité tout en garantissant de bonnes conditions de travail, un service client de qualité et le respect du pacte social « pas de licenciement, pas de mutation forcée ». C'est avec des compétences enrichies, des organisations adaptées, des salariés satisfaits de venir travailler dans un contexte clarifié et serein, qu'ASF pourra optimiser son niveau de service et aborder l'échéance de 2032 (fin de son contrat de concession) en acteur incontournable.

INDICATEURS SOCIAUX

Effectifs et évolution	Unité	2006	2007
Effectif total au 31 décembre	nb	5 744	5 437
en CDI	nb	5 365	5 176
en CDD	nb	379	261
Répartition homme / femme	%	57/43	57/43
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	%	5,89	6,44
Embauches en CDI	nb	131	37
Licenciements	nb	41	73
Rémunération et charges sociales			
Rémunération annuelle brute	€	30 748	32 478
Intéressement distribué au titre de l'exercice (brut)	k€	6 113	6 916
Participation distribuée au titre de l'exercice (brut)	k€	9 958	14 275
Conditions d'hygiène et sécurité			
Taux de fréquence des accidents de travail	taux	14,66	11,45
Taux de gravité des accidents de travail	taux	0,59	0,52
Accidents en intervention sur le tracé	nb	4	4
Accidents de la circulation impliquant des véhicules ASF ou ESCOTA	nb	104	84
Formation			
Dépenses de formation / masse salariale			
Taux déclaré	%	2,85	2,58
Taux réel	%	3,66	3,57
Relations professionnelles et bilan des accords collectifs			
Accord, avenants et conventions signés (ASF - ESCOTA - commun) sur l'année	nb	6 ASF + 3 Groupe	13
Organisation absentéisme			
Postes de cadres pourvus en interne	%	84	67
Taux global d'absentéisme	%	5,44	5,56
Clients			
Accidents corporels	nb	1 078	1 183
Taux d'accidents corporels	nb/10 ⁶ kmp	3,93	4,19
Nombre de tués	nb	48	45
Taux de personnes tuées	nb/10 ⁶ kmp	0,18	0,16
Réclamations instruites	nb	18 734	19 872
Indice global de satisfaction clients	note/10	7,8	7,7

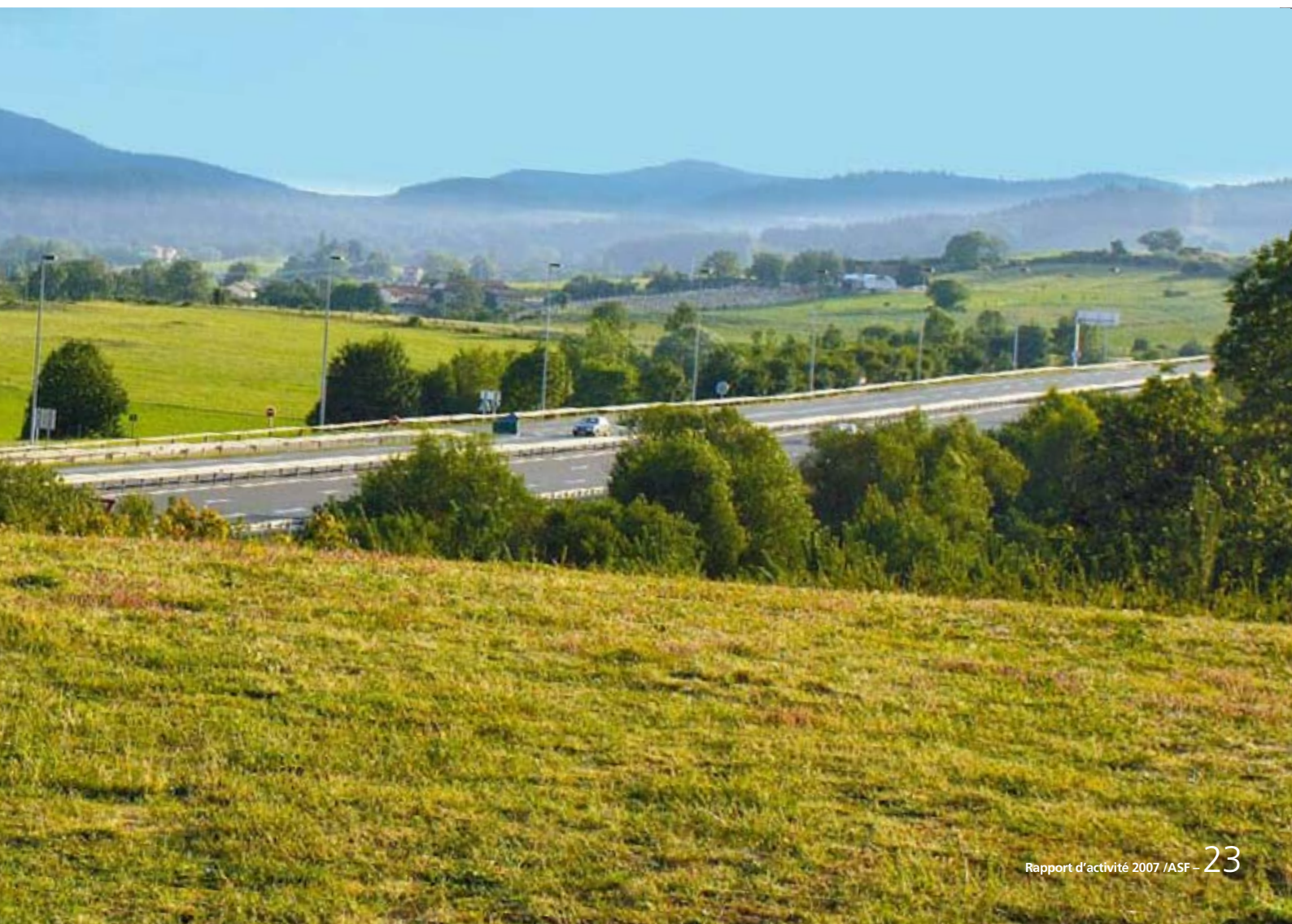
kmp = kilomètre parcouru par les clients.





Le client

le sens du service



Une ambition partagée avec l'État

L'État et ASF ont signé en juin 2007 un avenant au contrat de concession ainsi que le contrat de plan 2007-2011. De nouveaux aménagements pour des autoroutes toujours plus sûres et confortables et le développement de nouveaux réseaux, avec le souci d'une haute qualité environnementale, sont les priorités de ce contrat qui engage l'entreprise pour 5 ans et prévoit plus de 2,5 milliards d'euros d'investissements.

Cap sur 2011



Un vaste programme engagé pour optimiser le réseau existant.

LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES 5 ANS À VENIR

En complément du contrat de concession, le contrat de plan précise la nature et le montant des investissements (plus de 2,5 milliards d'euros) à réaliser entre 2007 et 2011 sur les sections nouvelles ou les autoroutes déjà en service, ainsi que les politiques à mettre en œuvre par ASF en matière de sécurité, de fluidité du trafic, de collecte du péage, de qualité de service et de Développement Durable. ASF s'est ainsi engagée à financer la construction de sections nouvelles, pour plus de 1,3 milliard d'euros d'investissements : le contournement de La Roche-sur-Yon (16 km) qui sera terminé courant 2008 ; le raccordement de l'A75-A9 au niveau de Béziers dont les travaux ont démarré fin 2007 ; le tronçon Balbigny-La-Tour-de-Salvagny (53 km) qui achèvera la grande transversale d'aménagement Bordeaux-Lyon (A89).

Parallèlement, ASF consacrera près de 1,2 milliard d'euros d'investissements à l'aménagement de sections d'autoroutes de son réseau : élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A63 ; élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A9 entre Perpignan sud et Perpignan nord ; dédoublement de l'autoroute A9 à Montpellier, ainsi qu'à la réalisation de nouveaux échangeurs. Enfin, cette somme permettra à hauteur de près de 250 millions d'euros d'améliorer la sécurité des réseaux existants, la fluidité de leur trafic sur les axes les plus chargés comme la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien tout en réduisant les atteintes à l'environnement.

1,3 Md€

pour la construction
de sections nouvelles

1,2 Md€

pour des élargissements de sections,
des investissements de construction
sur autoroute en service
et des aménagements de sécurité
offerts à la clientèle

Des ouvrages d'art conçus
pour s'intégrer naturellement
dans leur environnement,
comme ici, l'autoroute
A89 sur la section
Thenon/Terrasson.



PLUS D'ÉCHANGES AVEC LE CONCÉDANT, UN MEILLEUR SERVICE POUR LE CLIENT

La nouveauté de ce contrat de plan est d'inclure des indicateurs de qualité détaillés sur l'état de l'infrastructure et les services offerts à la clientèle. C'est un outil particulièrement élaboré qui a été ainsi mis au point pour mesurer l'activité d'ASF, dont la mission reste inchangée : améliorer son réseau en anticipant les évolutions du trafic et continuer à offrir une qualité de service et de sécurité optimale à ses clients. Conformément à l'article 13 de l'avenant n° 12, des objectifs particuliers de qualité d'exploitation sont définis, notamment en matière de maintien de la viabilité, de gestion de trafic et d'aide au déplacement. Des dispositions qui orientent toutes les actions de l'entreprise dans le sens de l'optimisation du service au client.

UN SUIVI RÉGULIER POUR ANALYSER ET ANTICIPER

Le contrat de plan fixe trois types d'indicateurs (performance, suivi, statistiques) qui permettent à l'avenir de mieux qualifier la qualité et les services attendus. Cette démarche, déjà lancée chez ASF avec le programme Performance, est désormais contractualisée pour mesurer de nombreuses prestations : état des chaussées et des ouvrages d'art, rapidité d'intervention sur événements, attente au péage, propreté aux abords des aires, délais de réponse aux réclamations des clients, consommation de produits phytosanitaires, etc. Tous les ans, les indicateurs sont complétés par une enquête de satisfaction réalisée en trois fois sur l'ensemble du réseau, afin d'évaluer la qualité de l'exploitation et d'adapter les moyens à y consacrer. Chaque année, en juin, un bilan de l'exécution du contrat de plan est réalisé afin d'évaluer le respect des engagements d'ASF et l'évolution des différents indicateurs. Ces rendez-vous sont l'occasion de rencontres régulières avec le concédant. Ils permettent de faire un point précis sur l'avancement des travaux, mais aussi d'échanger des idées et de lancer des pistes d'amélioration.

Accompagner nos clients

L'autoroute change de visage. Avec le développement de l'automatisation et du télépéage, la multiplication des services, le renforcement des moyens de communication, ASF anticipe les grands enjeux de demain pour répondre aux attentes de ses clients en termes de confort, de sécurité, de qualité de service et de respect de l'environnement.

24h/24, 7j/7, 365 jours par an

LE TÉLÉPÉAGE S'ADAPTE À CHAQUE USAGE

« Liber-t Préférence » pour les habitués empruntant régulièrement l'autoroute sur un même trajet, offres locales permettant de bénéficier de réductions dans les limites d'un département, formule « Temps libre » pour les utilisateurs occasionnels (« weekenders », vacanciers).

Avec les solutions télépéage commercialisées par ASF, chacun peut trouver l'abonnement qui lui correspond. Une souplesse que les clients apprécient. Fluidité, simplicité, économie, les avantages du télépéage séduisent de plus en plus d'automobilistes. En 2007, le nombre d'abonnés a encore progressé de près de 19 % et les transactions télépéage pour les véhicules légers, de 15 %.

Avec les formules « Zap », développées en partenariat avec les collectivités territoriales, les clients d'ASF peuvent aussi bénéficier de trajets offerts sur des trajets précis. Après le succès du « Zap 31 » à Toulouse, et de « ZAP Narbonne », deux nouvelles formules, « Liber-t Tonnay-Charente » et « Zap Perpignan » ont été lancées en 2007. Autant de projets, en partenariat avec des collectivités, qui attestent de l'écoute d'ASF aux besoins de ses clients.

Assistance à distance

Parallèlement à l'automatisation des péages, ASF met en place des liaisons audio et vidéo qui permettent d'assister les clients qui en ont besoin, à distance. Les téléreceveurs assurent 24h/24 une assistance en plusieurs langues. Spécialement formés pour cette mission, ils sont capables de résoudre les problèmes rapidement.



Le télépéage facilite tous les trajets, réguliers ou occasionnels.

LE PREMIER TÉLÉPÉAGE TRANSFRONTALIER D'EUROPE

Depuis le 1^{er} mars 2007, l'accord conclu entre BIDEGLI et ASF permet aux utilisateurs espagnols du télépéage « VIA T » de circuler sur les autoroutes françaises A63 (côte basque) et A64 (la Pyrénéenne), et aux possesseurs de badges « Liber-t Océan » d'ASF de circuler sur l'autoroute A8 de la côte basque espagnole jusqu'à San Sebastian. Cet accord, unique en Europe, est le résultat d'un long travail d'étude et d'un méticuleux processus d'essais techniques et logistiques issu de la collaboration étroite des équipes d'ASF et de BIDEGLI. Le succès est au rendez-vous : 2 400 transactions par jour de part et d'autre de la frontière.

PARKING FACILE !

Finis l'attente aux caisses et les reçus qui se perdent. Depuis le deuxième semestre 2007, les abonnés au télépéage ASF peuvent utiliser leur badge dans les parkings VINCI Park. Un service qui leur fait gagner du temps et simplifie la gestion de leurs frais. 30 parkings sont déjà équipés en France, ils seront bientôt 200.

7,7/10

Indice de satisfaction clients

+ 19%

d'abonnés télépéage (véhicules légers) en 2007

1,4 million

de visiteurs en 2007 sur www.asf.fr



Le site incontournable pour réussir son voyage www.asf.fr

Prévisions de circulation, trafic en temps réel, météo, informations en continu sur l'état du réseau ou les animations sur les aires ; entièrement repensé en 2007, le site www.asf.fr est un véritable assistant de voyage. Un simple clic, et l'autoroute est plus facile !

PROMOTION, DISTRIBUTION, ADHÉSION

Les partenariats avec de grandes enseignes comme Total ou Pierre & Vacances, ou encore des établissements bancaires comme La Banque Postale, sont autant de moyens pour ASF de promouvoir son offre de télépéage bien au-delà de son réseau. La création en 2007 d'un extranet permet désormais au réseau Norauto de Bordeaux, et de plusieurs villes du sud-est, d'éditer des contrats et de remettre directement le badge au client après la vente. Renault et ASF offrent aux détenteurs de la Carte Renault la gratuité du service télépéage la première année. Le rapprochement entre ASF et VINCI a également permis de présenter les avantages du télépéage auprès des salariés du groupe VINCI. Enfin, plusieurs campagnes de promotion ont été menées courant 2007 pour conquérir de nouveaux clients – fin 2007, on comptait 374 000 abonnés télépéage (véhicules légers).

UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES CLIENTS

L'amélioration de la relation client est un aspect fondamental de la politique d'ASF. Entièrement restructurée en 2007, la rubrique www.asf.fr consacrée au télépéage est un exemple de cette volonté de proximité et de reconnaissance. Le lancement d'un nouvel espace client permet à 48 000 abonnés Primo d'avoir la possibilité de consulter leurs factures 24 heures/24, 7 jours/7 en ligne. Autre nouveauté, le logiciel interne « Bienvenue » qui permet de traiter les réclamations clients avec plus de rapidité. Le délai de traitement est ainsi déjà passé à 22 jours en 2007. L'objectif pour 2008 est d'apporter une réponse au client en moins de 10 jours.

L'INFO EN CONTINU

Diffusée sur l'ensemble du réseau ASF, Radio Trafic FM 107.7 informe en permanence les clients sur les conditions de circulation. Elle interrompt ses programmes pour avertir ses auditeurs du moindre danger. Durant tout l'été 2007, des programmes en anglais, chroniques et infos pratiques ont été diffusés régulièrement. Les animateurs des « vendredis de l'été » de « Radio Trafic FM107.7 » se sont déplacés sur les aires pour faire gagner de nombreux cadeaux et inciter les conducteurs à la pause. Sur internet aussi, l'info a bien circulé. Le nouveau site www.asf.fr, mis en ligne le 18 juin, a été conçu pour que les internautes puissent encore mieux préparer leurs déplacements, notamment pendant les périodes de vacances.

BIENTÔT LE NUMÉRIQUE

Se préparant à l'arrivée prochaine de la radio numérique (lancement d'appels à candidatures par le CSA et le ministère de l'Industrie prévu au 1^{er} trimestre 2008 pour remplacer dans les prochaines années les diffusions analogiques), ASF a mené en 2007 une expérimentation de diffusion sur la section autoroutière de l'A7 entre Lyon et Valence. Cette expérimentation a permis de tester avec succès la diffusion de nouveaux types de contenus et d'évaluer le potentiel des nouveaux services qui seront accessibles aux automobilistes.

Partenaire des collectivités

Partenaire de la vie locale, ASF tisse des liens étroits avec les territoires traversés et desservis. Ses voies d'autoroute renforcent les liens entre les cités et autour d'elles, l'activité se développe. Pour organiser au mieux cet essor, ASF met toute son expertise au service des collectivités. Elle s'investit au quotidien pour répondre à leurs préoccupations, qui dépassent largement le périmètre de l'autoroute.

Être acteur des enjeux territoriaux



LES VOIES DE LA COMMUNICATION

Les terrains de collaboration sont nombreux entre une autoroute, les territoires qu'elle irrigue et les collectivités au cœur desquelles elle s'imbrique. Parce que leurs intérêts et leurs problématiques sont liés, ASF développe des solutions intelligentes et adaptées aux problématiques locales.

Elle apporte aux collectivités les projets et compétences dont elles ont besoin pour gérer les situations les plus complexes, dans le cadre notamment de leurs politiques de déplacement urbain.

ASF met au service des collectivités qu'elle dessert toute son expertise.

L'INFORMATION CIRCULE À TOULOUSE

ASF connaît bien la Ville rose, son périphérique dont elle gère la moitié de l'infrastructure, ses 6 artères pénétrantes, ses bouchons aux heures de pointe. Sur son réseau, elle avait déjà mis en place un dispositif de panneaux d'affichage qui permet notamment d'informer les clients sur les temps de parcours. En 2007, les équipes d'ASF ont eu l'idée d'aller plus loin en proposant à la ville la diffusion de messages d'information sur « Radio Trafic FM107.7 ». Confrontée à des problèmes de circulation récurrents, la ville a immédiatement compris l'intérêt du projet et signé une convention. Grâce à cette convention de coopération, elle diffuse 8 points d'information par jour, dans le cadre d'une rubrique spéciale, « La ville de Toulouse vous informe ». Résultat : mieux informés de l'état du trafic dans et autour de leur agglomération, les Toulousains prennent peu à peu l'habitude d'adapter leur itinéraire plutôt que de s'engager dans les encombrements. Cette expérience illustre parfaitement le rôle qu'entend jouer ASF aux côtés des collectivités en proposant des solutions alternatives, dans une logique de Développement Durable. Le développement des logiques de transport multimodal ouvrira demain d'autres perspectives.

Sur la partie Est de la rocade de Toulouse, les automobilistes sont informés en temps réel sur les temps de parcours. Des points trafics diffusés sur Radio Trafic FM107,7 renforcent cette information.



TONNAY-CHARENTE FACILITE L'ACCÈS À L'AUTOROUTE

Depuis son lancement le 1^{er} août 2007, l'abonnement local « Liber-t Tonnay-Charente » est plébiscité par les habitants du Pays rochefortais. En quelques mois, ils ont été plusieurs centaines à choisir le télépéage pour faciliter leurs déplacements quotidiens, et profiter toute l'année du confort de ce service. Il faut dire que l'abonnement réservé aux particuliers empruntant l'axe Tonnay-Charente-Rochefort lors de leurs trajets domicile-travail, développé par la Direction régionale d'ASF de Niort en partenariat avec le Conseil Général de la Charente-Maritime, est particulièrement bien pensé. Les abonnés sont exonérés de péage, pris en charge par ASF et le Conseil Général avec une participation financière de la ville de Tonnay-Charente et de la Communauté d'agglomération du Pays rochefortais ; les 20 euros de frais de gestion annuels restant à leur charge. Des clients satisfaits, une circulation fluidifiée sur le réseau parallèle ; le bilan de cette opération est une réussite, et l'objectif recherché par les élus locaux est atteint. Cette nouvelle offre de déplacement confirme la volonté d'ASF de s'inscrire dans les territoires en développant des solutions répondant aux problématiques des collectivités.

L'AUTOROUTE FACILITE LA VILLE

Pour limiter la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et les éventuelles difficultés de trafic dans l'agglomération de Perpignan, ASF a trouvé avec la Communauté d'agglomération « Perpignan Méditerranée » la bonne solution. Le projet « ZAP Perpignan », développé en 2007 par ASF en partenariat avec la Communauté d'agglomération « Perpignan Méditerranée », a vu le jour début 2008. Il proposera aux habitants de l'agglomération la gratuité du tronçon Perpignan nord – Perpignan sud, moyennant un abonnement télépéage de 2 euros par mois. Le badge donne également accès à tous les services de télépéage sur l'ensemble des autoroutes françaises. Avec « ZAP Perpignan », tout le monde gagne : les automobilistes du temps et de l'argent, le cœur de ville de l'oxygène. Et l'agglomération remplit sa mission de service public en proposant des solutions de déplacements urbains durables.

Boulevard périphérique nord de Lyon

Filiale à 100 % d'ASF, Openly exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public de huit ans incluant la réalisation de travaux de gros entretien et de renouvellement. Cet ouvrage complexe (4 tunnels totalisant plus de 6 km de longueur, 1 viaduc, 7 portes, 2 gares de péage) a enregistré en 2007 un trafic de 135 000 véhicules par jour, dont 45 000 sur la seule section payante.

Transporteurs : une offre de services qui évolue

Un trafic plus dense, plus international aussi ; le développement du transport des marchandises focalise tous les enjeux : fluidité de l'autoroute, sécurité, protection de l'environnement mais aussi confort et économies. Pour les relever, ASF intègre plusieurs actions dans une approche globale.

Répondre toujours mieux aux attentes des transporteurs

TRANSITION RAPIDE ET EN DOUCEUR VERS LE TÉLÉPÉAGE

Après une période de tests internes avec certains transporteurs, la commercialisation du télépéage intersociétés poids lourds a été lancée en avril 2007. Au-delà du défi technologique que représente la mise en place d'un tel système, la préoccupation d'ASF a été d'accompagner ses clients professionnels et de réunir les conditions pour que le passage de CAPLIS (abonnement poids lourds par carte magnétique) vers le télépéage soit le plus facile, et le plus souple possible pour eux.

L'offre commerciale télépéage définie par ASF est la traduction directe de la directive Eurovignette : calcul des remises par camion et non plus à la flotte, remises sur la base de la fréquentation, taux plafonnés à 13 %. Si le nouveau barème, instauré par l'Union européenne, conduit à une diminution du taux de remise pour certains, il met en place une équité dans le tarif net de péage. Petits ou grands, français ou étrangers, tous les transporteurs bénéficient désormais d'un niveau de remise analogue et le nombre d'entreprises pouvant profiter de remises a plus que doublé. À la fin décembre, 280 000 badges avaient déjà été commercialisés. Le chiffre d'affaires réalisé sur le réseau ASF en mode télépéage était équivalent au chiffre d'affaires réalisé par les cartes magnétiques CAPLIS, dont la commercialisation a été arrêtée au début du deuxième trimestre 2007. Les abonnés ont eu la possibilité de conserver leurs cartes CAPLIS, et un dispositif incitatif d'accompagnement financier a été proposé aux entreprises qui optaient pour une résiliation anticipée. Calculée sur l'écart entre la remise CAPLIS et celle du télépéage, l'indemnité de résiliation pouvait aller jusqu'à 11 mois

pour les abonnés ayant résilié leur abonnement CAPLIS dès avril 2007. En complément, ASF a accordé un bonus aux abonnés disposant de véhicules « propres » aux normes Euro pollution 4 & 5. Le versement de cette indemnité, réalisé en une fois, a également permis aux transporteurs d'améliorer leur trésorerie.

UN RÉSEAU EUROPÉEN DE DISTRIBUTEURS

Conformément à la directive Interopérabilité, le télépéage poids lourds doit, à terme, être accepté sur l'ensemble des réseaux autoroutiers de l'Union européenne. Les groupes ASF, APRR, ATMB, SFTRF et SITAF pour l'Italie ont constitué une filiale commune dénommée Axxès¹ qui a pour vocation d'être un émetteur de badges télépéage poids lourds de dimension européenne, de développer des relations avec l'ensemble des sociétés gestionnaires d'infrastructures à péage et d'être l'interlocuteur privilégié de tous les transporteurs circulant sur ces réseaux. Fin 2007, en plus d'Axxès, 3 sociétés avaient fait l'objet d'un agrément définitif de la part de la commission de l'ASFA : Eurotoll, Total GR, DKV. Axxès, avec 140 000 badges en service, représentait à elle seule la moitié du marché. Un résultat obtenu grâce à son exceptionnel outil industriel, hébergé par ASF, capable de traiter rapidement les plus gros volumes, et à sa dynamique commerciale.

¹ASF : Autoroutes du Sud de la France - ESCOTA - APRR : Autoroutes Paris-Rhin-Rhône - ATMB : société d'exploitation du tunnel du Mont-Blanc - SFTRF : société d'exploitation du tunnel de Fréjus.

280 000

badges télépéage poids lourds commercialisés à fin décembre

40%

de transactions en télépéage sur l'ensemble des transactions poids lourds en décembre 2007

Le télépéage poids lourds a connu un grand succès dès son lancement.



Avec la création des parkings sécurisés poids lourds, les conducteurs s'arrêtent en toute quiétude.



ACTIVITÉ ACCRUE POUR LE CENTRE DE GESTION DES ABONNEMENTS ET DE LEURS SUPPORTS

La création de la société Axxès, en début d'année 2007, a marqué un tournant pour le Centre de Gestion des Abonnements et de leurs Supports d'ASF, qui centralise toutes les actions d'encodage et de gestion des badges de télépéage. Qualitativement, il a fallu adapter les processus et respecter les délais afin de satisfaire la clientèle. Quantitativement, la production a doublé, avoisinant les 255 000 badges répartis entre Axxès et ASF. La production moyenne était de plus de 1 000 badges/jour, soit l'équivalent de 150 badges/jour/ETP.

PLUS DE PLACE AU CONFORT SUR LES AIRES

ASF investit régulièrement afin d'accueillir dans de bonnes conditions les entreprises de transport sur son réseau. Elle s'est ainsi engagée en 2007 à créer 1 500 places de stationnement poids lourds supplémentaires sur ses aires d'ici la fin 2011. Parce qu'ils vivent sur l'autoroute autant qu'ils y travaillent, ASF attache une grande importance au confort des conducteurs poids lourds. ASF a prévu de développer sur ses aires l'offre de services : sanitaires dédiés, formules de restauration rapides et économiques, espaces de distribution automatique. Une première borne Internet, expérimentée sur l'autoroute A10, cet été, a enregistré plus de 3 000 connexions en septembre 2007.

LES CAMIONS PEUVENT DORMIR TRANQUILLES

La sécurité étant une des préoccupations majeures des transporteurs, ASF a étudié l'implantation d'aires de stationnement sécurisé sur l'ensemble de son réseau. Sur l'axe Vallée du Rhône – Arc Languedocien, deux parkings gardiennés distants d'environ 4 heures existent déjà. Baptisées « Truck Étape », ces aires répondent à la préoccupation croissante des transporteurs pour la sécurité de leurs chargements comme de leur personnel. Barrières de protection, caméras de vidéo surveillance, maîtres-chiens, contrôles d'entrée et de sortie pour les véhicules comme pour les piétons, ces parkings protégés permettent aux conducteurs de faire des pauses en toute quiétude et disposent de tous les services pour se restaurer et se détendre. Fort de l'expérience acquise sur les sites de Lyon-Communay (A46) et de Béziers (A9), ASF a engagé des études pour deux autres sites sur son réseau. L'objectif à terme est de créer des espaces sécurisés selon un maillage plus serré pour que les chauffeurs puissent programmer leurs arrêts, et d'améliorer l'information concernant la disponibilité des places libres pour stationner.

Des autoroutes à vivre

Les aires d'autoroute peuvent être de simples haltes de repos. ASF préfère les imaginer comme de vrais espaces à vivre, offrant à la fois un cadre dépaysant et tout un univers de détente et de services. En 2007, elle a mis en place un ambitieux plan de rénovation sur l'ensemble de son réseau.

Toujours plus de services sur les aires

UNE OFFRE ATTRAYANTE ET DIVERSIFIÉE

Avec l'intégration de 3 aires supplémentaires dans son réseau (deux au niveau de la rocade d'Angers et une au niveau de la rocade de Montauban), ASF gérât fin 2007 un total de 102 aires de services. Le renouvellement, dans les 5 ans à venir, des 50 contrats de stations-service et des 35 contrats de restaurants qui arriveront à échéance d'ici fin 2012, constitue pour ASF une formidable opportunité. Après une phase d'études et d'enquêtes d'opinions menées auprès de ses clients et de ses partenaires, elle a engagé un vaste programme visant à optimiser les offres en fonction des aires et des segments de clientèle. De nombreux aménagements sont prévus : repositionnement des installations permettant de mieux gérer les flux véhicules légers/poids lourds et d'améliorer la sécurité, réalisation de bâtiments communs favorisant l'accès des clients aux différentes offres, transformation de couples d'aires en aires accessibles depuis les 2 sens de circulation.

À L'IMAGE DES GRANDES MARQUES

Dans les galeries, qui se veulent plus animées et commerciales, les grandes enseignes de centre-ville ont fait leur entrée en 2007. Des formules de restauration PHILEAS et LE SERVIANAIS ont ouvert sur l'aire de Béziers Montblanc (A9), et des formules QUICK et PAUL sur l'aire de Montpellier Fabrègues (A9). Avec ses magasins, ses restaurants ouverts 365 jours par an et 24 heures/24, ses espaces de détente et de convivialité, la nouvelle aire ASF est conçue pour satisfaire aussi bien les voyageurs de passage que les riverains.



En accueillant sur ses aires de services de nouvelles enseignes, ASF répond à la fois aux attentes de ses clients tout en cherchant à améliorer les services.

ÉTAPES ENSOLEILLÉES : SÉCURITÉ ET DÉTENTE SUR LA ROUTE DES VACANCES

Comme chaque année, les équipes d'ASF se sont mobilisées pour que les grandes migrations estivales se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. De nombreuses animations ont été organisées : sensibilisation à la sécurité routière, initiation aux gestes de premier secours, démonstration du radar jumelle, dégustations, activités sportives. Des moniteurs ont dispensé des initiations dans plus de 20 disciplines (tir à l'arc, escrime, escalade, full contact, voile...) sur 10 aires du réseau.

aires de services
et de repos
sur le réseau ASF

restaurants et buffets
pour 15 millions de clients
servis en 2007

Chaque été, ASF propose à ses clients de s'initier à des activités sportives sur ses aires. Vingt disciplines, dont le rugby, étaient encore proposées en 2007.



ESSAI TRANSFORMÉ

Courant 2007, ASF a poursuivi son partenariat avec les clubs de rugby du Top 14. La mise en place d'un tournoi de Fairplay à Agen a, par ailleurs, attiré plus de 1 000 enfants et, Coupe du monde oblige, un « Rugby Tour » a été organisé sur plusieurs aires accueillant les Étapes Sportives. Plusieurs centaines d'enfants et d'adultes ont pu s'initier aux gestes fondamentaux du rugby (drop, passe, plaquage, esquive...).

GONFLAGE : ASSISTER POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Du 30 juin au 1^{er} septembre 2007, 7 jours sur 7, dans 12 stations de gonflage, ASF et la MATMUT ont assuré une assistance gratuite pour une pression idéale des pneus. Michelin s'est également associé à l'opération durant les week-ends de juin et juillet, sur 15 stations de gonflage.

DES INCITATIONS AU VOYAGE

Panorama sur la cité de Carcassonne, cadran solaire géant, musée ornithologique, belvédères... Les « haltes découvertes » installées sur le réseau ASF font découvrir aux voyageurs les charmes des régions qu'ils traversent. Autre incitation au voyage, la carte « À la découverte du patrimoine sur Autoroutes du Sud de la France ». Fruit d'un partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux et éditée à 150 000 exemplaires, elle a été distribuée durant tout l'été aux péages de l'A7 et de l'A9.

ENFANTS : LES BONS CONSEILS DE MICKEY ET CROQ'MALIN

Comme en 2006, une édition spéciale ASF du Journal de Mickey a été distribuée gratuitement à 1 million d'exemplaires durant l'été. Le thème traité par le journal était cette année la radio autoroutière d'ASF « Radio Trafic FM107.7 ».

Côté diététique, le pique-nique et le menu Croq'Malin, élaborés à partir de produits sélectionnés pour leurs apports bénéfiques, étaient proposés aux petits et grands, à petit prix !

DES MILLIONS DE LECTEURS

Le magazine « Découvertes », édité par ASF en partenariat avec ESCOTA, a été distribué à 2,9 millions d'exemplaires au printemps et durant l'été. Riche d'informations et de conseils, « Découvertes » a été le guide vacances de toute la famille.

LE PLEIN DE VITAMINES

Les connaisseurs sont venus faire leur marché sur l'A7 et sur l'A9 durant l'été. Des producteurs locaux ont ouvert des stands de vente de fruits et légumes frais sur plusieurs aires. Les conducteurs, détendus et comblés, ont pu savourer les richesses du terroir. Adopter une conduite de sécurité en accélérant l'économie locale : une autre mission d'ASF.





Le métier

le sens de l'innovation



Construire en s'intégrant dans le paysage

Pour mieux desservir les bassins de populations et les zones d'habitat et d'activités, il faut de nouvelles infrastructures. Une desserte qui doit se faire en harmonie avec l'environnement de l'autoroute. ASF s'investit chaque jour davantage pour concilier aménagement du territoire, sécurité routière, fluidité, et protection des milieux traversés.

Respecter l'harmonie du territoire

A89, BORDEAUX/CLERMONT-FERRAND EN MOINS DE 3 HEURES

Avec l'achèvement fin 2007 de la section Thenon-Terrasson, l'A89 relie sans interruption Bordeaux et Clermont-Ferrand. Ce tronçon de 18 km, mis en service le 16 janvier 2008, soulage la RN89 et fait disparaître les bouchons estivaux. Environ 10 000 véhicules par jour, dont 24 % de poids lourds, y sont attendus à l'horizon 2010. Le chantier a duré plus de trois ans et mobilisé 1 500 personnes. Compte tenu du relief, les travaux de terrassement ont été particulièrement complexes et plusieurs ouvrages d'art ont été construits. Les viaducs de l'Elle et du Ribeyrol, ainsi que le tunnel de la Crête du Guillaumaux, ont nécessité de lourds investissements et fait l'objet de mesures d'intégration dans l'environnement particulièrement poussées. De nouvelles méthodes de réalisation ont été systématiquement appliquées, en particulier le pré-verdissement des talus qui permet de stabiliser au plus vite la terre de surface et d'offrir, dès la mise en service, une autoroute totalement intégrée dans le paysage.

A89, PREMIÈRE TRANSVERSALE FRANÇAISE

La finalisation de l'axe Bordeaux/Clermont-Ferrand récompense 12 années d'efforts et de procédures administratives, au terme desquelles ASF signe la réalisation de la première grande transversale autoroutière française, longue de 360 km. Ce tracé, dans lequel ASF a investi 4 milliards d'euros, revêt une importance vitale pour les régions et les collectivités. Depuis les premiers travaux, le nombre de zones d'activités a doublé, un pôle de logistique routière s'est créé autour du nœud autoroutier A89/A20 à Brive, et de multiples chaînes d'hôtels et de grandes enseignes de magasins sont venues s'installer aux abords de l'autoroute. Prochaine et dernière étape pour conclure l'A89 : la construction de la section Balbigny-Lyon.

La stricte protection de l'orchidée *Serapia Lingua* par des barrières, pendant les travaux, lui permettra de recoloniser les talus de l'autoroute.



LE TRACÉ BALBIGNY/LA TOUR-DE-SALVAGNY SE PRÉCISE

Les concertations avec les élus et les riverains pour le calage du tracé de l'A89 entre Balbigny (Loire) et La Tour-de-Salvagny (périphérie ouest de Lyon) se sont intensifiées en 2007. Un projet détaillé a été établi, avec sur le terrain, la deuxième phase des reconnaissances géologiques et l'engagement de la procédure d'autorisation des travaux au titre de la loi sur l'eau. Compte tenu de la richesse des milieux traversés, le projet a fait l'objet d'études très poussées qui ont permis de contribuer à une complète connaissance des sites sensibles, de recenser plusieurs espèces fragiles dont l'écrevisse à pattes blanches, et d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour les protéger. L'opération prévoit la réalisation de 7 viaducs et de 3 tunnels, dont le tunnel de Violay long de 4 km. Les opérations archéologiques ont commencé à l'automne 2007 et les premiers appels d'offres ont été lancés pour permettre l'engagement dès l'été 2008 des travaux préparatoires du tunnel de Violay.

18 km

d'autoroute supplémentaires terminés en 2007

123 km

d'autoroute en projet ou en construction

Construire de grands ouvrages en respectant l'environnement pendant et après les travaux.



Constructeur responsable, ASF met tout en œuvre pour réduire au maximum les impacts sur les milieux traversés afin de préserver leurs richesses. ”

GROS ŒUVRE TERMINÉ SUR LE CONTOURNEMENT DE LA ROCHE-SUR-YON

Après les derniers travaux de terrassements effectués en 2007, le dernier tronçon en tracé neuf de l'A87 (16 km en contournement de La Roche-sur-Yon) est entré dans sa phase de finalisation pour une mise en service en 2008. Le viaduc sur l'Yon est terminé et le chantier de chaussées a été lancé. Une des étapes clés du chantier a été, en novembre 2007, le passage sous une ligne ferroviaire supportant des liaisons TGV, pratiquement sans en interrompre le trafic.

RACCORDEMENT DE L'A75 À L'A9

Les travaux ont démarré en octobre 2007 et se poursuivront jusqu'en 2010. Cinq kilomètres de section courante et une grande bifurcation qui permettront, non seulement de terminer la liaison autoroutière Clermont-Ferrand-Béziers, de la raccorder à l'A9 mais aussi de remettre à niveau la gare de péage de Béziers Est. Toutes les dispositions ont été prises pour réduire au strict minimum la gêne à la circulation sur l'autoroute A9, notamment lors des départs en vacances.

MONTPELLIER, PRÉPARATION D'UN CHANTIER MAJEUR

En avril 2007, le projet de dédoublement de l'A9 à Montpellier a été déclaré d'utilité publique. Cette opération complexe, à la périphérie de l'agglomération, est insérée dans le schéma de développement de la ville qui poursuit son extension vers le sud. Ce vaste projet sera aussi l'occasion de requalifier entièrement l'A9 actuelle tant pour en augmenter la sécurité et la fluidité que pour améliorer la protection environnementale des riverains.

Entretenir et aménager les infrastructures en service

L'autoroute doit sans cesse s'adapter aux évolutions. Inexorablement, le temps use l'infrastructure et les chaussées. Jour après jour, ASF entretient, modernise et améliore son réseau. Il ne s'agit pas seulement de réparer ou d'agrandir, mais aussi d'apporter les solutions appropriées à un monde aux exigences toujours plus fortes.

Un réseau en constante évolution



Le choix de réaliser des chantiers de nuit, plus coûteux, permet de réduire sensiblement la gêne à la circulation.

L'A63 PASSE DE 4 À 6 VOIES

La déclaration d'utilité publique et l'arrêté de police des eaux l'ont officialisé fin décembre 2007 : l'A63 sera élargie entre la frontière espagnole et le nord de Bayonne. Cet important programme, qu'ASF préparait depuis de longues années, suppose des travaux majeurs dans un contexte particulièrement difficile, tant sur le plan topographique que sur celui de l'habitat riverain. L'axe, très fréquenté, traverse de nombreuses agglomérations et les discussions pendant l'enquête d'utilité publique ont été soutenues. De surcroît, la section existante nécessite une totale remise à niveau technique et environnementale. Les premiers travaux préparatoires hors circulation seront lancés à Bayonne en 2008. Le chantier d'élargissement proprement dit prendra le relais, jusqu'en 2016. Compte tenu de la densité du trafic (35 000 véhicules/jour, notamment poids lourds (1/3 du trafic total), ASF devra travailler par petites sections successives.

LA BARRIÈRE POUSSE LA FRONTIÈRE

La plate-forme de péage de Biriadou, qui comprend aussi les installations de contrôle frontalier France-Espagne est souvent saturée et implantée au pied d'une forte descente. Il faut donc la déplacer, l'agrandir, en passant de 13 à 20 voies pour en dédier davantage au télépéage et aux poids lourds. Cette infrastructure est située juste à la frontière avec l'Espagne et le site côté français est très contraint en termes d'espace. Pour résoudre ce dilemme, les États français et espagnol ont accepté la proposition d'ASF de déplacer la frontière administrative. Suite aux études techniques menées en 2007, toutes les autorisations ont été obtenues pour commencer les travaux tout début 2008.

ROCADE EST D'ANGERS, NOUVELLE SECTION DE L'A87

Dans le cadre du transfert de la gestion de certaines routes nationales, l'État a confié en juin 2007 à ASF (pour une exploitation à compter du 4 avril 2008) le soin d'aménager et d'exploiter une section de 7 km de la rocade est d'Angers (RN 260), qui désormais se nommera A87 nord. Cette concession portera à 154 km le linéaire exploité par le district des Pays de Loire. L'objectif est de mettre aux normes techniques et environnementales autoroutières cette section périurbaine et d'améliorer les conditions de circulation des quelque 50 000 véhicules en moyenne qui l'empruntent chaque jour. Les premières études ont été lancées dès 2007. Sur la section voisine Sorges-Murs-Grignol, l'obtention de la déclaration d'utilité publique en juin 2007 a permis d'envisager les premiers travaux dès janvier 2008.

130 M€

d'investissement
pour l'évolution
des infrastructures

120 km

de voies équipés de séparateurs
modulaires de voie en béton



Sur l'autoroute A7, un terre-plein central, constitué de séparateurs modulaires de voie en béton. Ce système plus sûr permet la mise en place de chantiers mobiles tout en assurant un meilleur niveau de sécurité.

UN TERRE-PLEIN CENTRAL EN BÉTON MODULAIRE POUR DES CHANTIERS PLUS SÛRS

Commencé en 2003, le chantier de renforcement du terre-plein central entre Orange et Valence de l'autoroute A7 s'est achevé au printemps 2007. Un dispositif constitué de blocs de béton, appelés séparateurs modulaires de voie, a remplacé les glissières de sécurité métalliques. 120 km de voies sont maintenant équipés de ce dispositif qui facilite la pose de signalisations lourdes et rend possible la technique du chantier glissant, plus rapide et moins gênant. En temps réel, les équipes peuvent ouvrir ou fermer la voie à n'importe quel endroit en fonction du niveau et de la composition du trafic. Le renforcement du terre-plein central de l'autoroute A7 a modifié son mode d'exploitation. En limitant la traversée du terre-plein central par des véhicules, ce dispositif de sécurité s'avère être un excellent compromis pour un axe avec un trafic élevé, où se côtoient des poids lourds et des véhicules légers.

ASF, CONSTRUCTEUR CERTIFIÉ

La Direction de l'Infrastructure a obtenu en 2007 la certification qualité ISO 9001 en tant que « concepteur, constructeur et aménageur d'autoroutes ». Le nouveau périmètre qui comprend toujours les opérations de liaisons nouvelles a été étendu aux opérations d'élargissement. Cette reconnaissance, qui récompense l'ensemble des équipes en charge du pilotage des opérations de construction et des principales opérations d'élargissement, s'inscrit dans la continuité de la certification qualité obtenue en 2003. La démarche qualité mise en œuvre au sein de l'infrastructure permet d'identifier les attentes des opérationnels et des clients externes comme internes, d'harmoniser et d'optimiser les pratiques entre toutes les équipes et de proposer des actions d'amélioration continue. La Direction d'Opération de Saint-Étienne s'est vu décerner également la certification environnementale ISO 14001 pour le chantier de construction de l'A89 Balbigny/ La Tour-de-Salvagny. Cette norme, basée sur le management environnemental, aide ASF dans sa contribution à la protection et à la stabilité de l'environnement.

Poursuivre notre engagement environnemental

Le Développement Durable revêt aux yeux d'ASF une importance capitale. De la construction à l'exploitation, tout est mis en œuvre pour préserver la qualité de vie des riverains et protéger les milieux naturels traversés. Protection contre le bruit, gestion des déchets, protection de la faune et des ressources en eau ; les équipes d'ASF font preuve d'attentions renouvelées pour assurer la préservation de l'environnement.

Préserver le milieu naturel



Les abords de l'autoroute constituent de véritables refuges de biodiversité dont la richesse écologique a été démontrée.

UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE POUR LUTTER CONTRE LE BRUIT

ASF consacre des moyens importants pour limiter les nuisances sonores. Lors de la réalisation d'autoroutes nouvelles et de modifications importantes de sections anciennes, un traitement de l'infrastructure elle-même ou des bâtiments exposés permet de respecter des seuils de niveaux sonores fixés par la réglementation. Conformément à son contrat de plan, ASF a achevé en 2007 son programme de résorption des Points Noirs Bruit (PNB) engagé depuis 2001 pour protéger les habitations, présentes avant la construction de l'autoroute, qui subissent une nuisance sonore supérieure à 70 décibels (dB) le jour et 65 dB la nuit. 32 logements ont fait l'objet d'aménagements d'isolation contre le bruit.

Au 31 décembre, 867 PNB étaient protégés, soit la totalité des points noirs susceptibles d'être normalement résorbés. Pour les riverains qui ne bénéficient pas du droit à la protection, ASF s'engage au côté des collectivités dans le cadre de partenariats financiers et techniques. En 2007, 13 logements ont bénéficié de travaux de protection acoustique sur A61, A62 et A68. ASF a aussi démarré en 2007 l'établissement, sur l'ensemble de son réseau, d'une cartographie du bruit et un nouveau recensement des PNB tenant compte du nouvel indicateur européen de bruit. Sa publication est prévue pour l'été 2008.

MOBILISATION RÉUSSIE AVEC LA FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA TORTUE D'HERMANN

Poursuivant son soutien en faveur de la préservation et de l'éducation à la biodiversité, ASF a renouvelé sa convention de mécénat avec la Fondation Nicolas Hulot (FNH) pour la Nature et l'Homme. Le programme de préservation de la tortue d'Hermann dans la plaine et le massif des Maures, initié en 2004 avec ASF et ESCOTA, a donné lieu en décembre 2007 au dépôt d'un plan de restauration national pour l'espèce. Porté par la DIREN PACA et fruit du travail des associations CEEP (Conservatoire Études des Écosystèmes de Provence) et SOPTOM-Village des Tortues de Gonfaron, ce plan a été validé par le Conseil national de protection de la nature. Le ministère de l'Environnement, du Développement et de l'Aménagement durables s'est engagé à soutenir sa mise en œuvre. Le partenariat FNH-ASF s'orientera en 2008 vers des actions visant à favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité au quotidien à l'échelle nationale.

**RESPECTER UN PATRIMOINE VERT REMARQUABLE**

Sur les espaces concédés par l'État à ASF pour y construire l'autoroute, ASF pratique une gestion favorisant la richesse écologique des milieux naturels. Le fauchage limité permet de créer des lisières vertes. Les espèces locales, mieux adaptées aux contraintes du milieu, sont privilégiées. Sur les aires, l'irrigation des espaces verts a ainsi pu être quasiment abandonnée. L'utilisation des produits phytosanitaires est raisonnée. ASF poursuit également sa politique foncière visant à éviter la dégradation des abords de l'autoroute.

DES DÉCHETS TRIÉS ET VALORISÉS

La mise en place des points de tri sélectif se poursuit, partout où les filières locales de retraitement existent. 20 aires sont équipées, soit 7 aires de plus qu'en 2006, et 28 districts assurent le tri sélectif des déchets résultant de leur propre activité et de la collecte sur l'autoroute. L'objectif est d'étendre ce dispositif à tous les districts en 2008. La valorisation des papiers et cartons dans les bureaux est en place dans la quasi-totalité des bâtiments ASF. En 2007, 8 341 tonnes de déchets ont été collectées dont 6 075 sur les aires. Près de 30 % du tonnage global des déchets d'ASF ont été valorisés : 8 % sous forme d'énergie et 21 % en matériaux recyclés.

PROTÉGER L'EAU AUX ABORDS DE L'AUTOROUTE

Dans le cadre de la police de l'eau, 47 nouveaux ouvrages de protection ont été mis en service en 2007, ce qui porte leur nombre à 1 504. Sur les parties les plus anciennes du réseau, des programmes de rattrapage sont en cours. ASF entreprend des opérations lourdes comme les élargissements, ou des actions ciblées pour la protection des zones les plus exposées, les captages d'alimentation en eau potable par exemple. Dans chaque département, des plans d'intervention sont mis en place en cas d'accidents impliquant des matières polluantes ou dangereuses afin de limiter au maximum les impacts potentiels sur l'environnement.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DE LA FAUNE

Au 31 décembre 2007, le réseau ASF compte 101 passages pour la grande faune et 192 pour la petite faune permettant aux animaux de se déplacer sans traverser les chaussées. Tout au long de cette année, ASF a procédé à l'entretien des 5 238 km de clôture existants.

Faciliter en toutes circonstances les déplacements de nos clients

Exploiter une autoroute, c'est garantir les meilleures conditions de fluidité et de sécurité en toute situation. En zone urbaine comme en zone montagneuse, dans une plaine sujette aux inondations ou un tunnel, pendant les vacances ou aux heures de pointe, en été comme en hiver, les équipes d'ASF sont mobilisées 24 heures/24 pour réguler le trafic et assurer une viabilité optimale sur l'ensemble du réseau.

L'efficacité opérationnelle



Durant tout l'hiver, les équipes d'ASF sont mobilisées pour maintenir de bonnes conditions de circulation.

Coup de lame Cofiroute 2007 : ASF en finale

En 2007, l'équipe ASF du district de Niort est arrivée en finale de ce challenge qui permet aux deux réseaux d'améliorer conjointement leurs méthodes, et d'adopter les meilleurs outils. Chaque année, l'opération Coup de lame organisée par Cofiroute récompense les équipes les plus performantes en matière de déneigement, selon des critères d'efficacité et de rapidité d'intervention.

L'EXPÉRIENCE DE CONFIGURATIONS TRÈS DIFFÉRENTES

Le réseau ASF traverse des milieux contrastés, tant sur le plan géographique que climatique, et plusieurs de ses axes autoroutiers connaissent un fort trafic. Habituee aux flux migratoires lors des vacances d'été ou d'hiver, confrontée aux problèmes récurrents de congestion en zones urbaines, ASF a acquis une expérience unique en matière de gestion du trafic. Son expertise technique et opérationnelle s'est encore affinée en 2007, avec l'expérimentation de nouvelles mesures de sécurité, d'information et de régulation. La recherche permanente de solutions innovantes en matière d'organisation des équipes, de conception et de déploiement d'outils, de services et de matériels, permet d'optimiser chaque jour un peu plus la fluidité de la circulation et la sécurité routière. L'ensemble des équipes est mobilisé et d'importants investissements sont réalisés pour améliorer les processus de remontées d'information et adapter l'infrastructure existante. Installation de stations de comptage et de caméras de surveillance, mise en place de systèmes de détection automatique des embouteillages, de panneaux lumineux d'information ou de biseaux de rabattement automatiques, ASF met tout en œuvre pour offrir à ses clients un réseau répondant aux critères les plus pointus en termes de temps de parcours, de sécurité et de confort de conduite.

RÉGULATION DE VITESSE : L'A7 MONTRE L'EXEMPLE

Un grand débat public a été ouvert en 2006 pour préparer l'avenir des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien, dans le cadre des « schémas multimodaux de services collectifs de transport de voyageurs et de transport de marchandises ». L'objectif est aujourd'hui de parvenir à fluidifier et sécuriser un trafic en constante augmentation, sans pour autant agrandir l'autoroute.



La conjugaison de l'interdiction de doubler pour les poids lourds et de la régulation de vitesse a permis d'optimiser le niveau de service de l'A7. Sur les périodes les plus chargées, ASF a constaté en 2007 une augmentation de la vitesse moyenne du flux de l'ordre de 9 %, et une baisse sensible de l'accidentologie. "

Pour la 3^e année consécutive, la régulation de vitesse a été mise en œuvre sur l'autoroute A7 durant l'été. Elle a permis une amélioration sensible des conditions de circulation.



En complément de la régulation de vitesse, qui a démontré son efficacité sur l'autoroute A7, ASF a expérimenté avec succès, en 2007, l'interdiction de doubler pour les poids lourds. Ces deux systèmes seront appliqués en 2008 sur de nouvelles sections de l'autoroute A7 au niveau de Montélimar, par exemple, pour l'interdiction aux poids lourds de doubler, comme de l'autoroute A9 entre Montpellier et Narbonne, pour la régulation de vitesse.

Concernant l'interdiction de dépasser pour les poids lourds, ASF a préparé un programme pluriannuel de déploiement, sur des zones et des modalités d'activation clairement identifiées (périodes à fort trafic, heures de pointe autour des agglomérations). Ces dispositions, très appréciées des automobilistes, présentent également des apports intéressants en termes de diminution de l'accidentologie et des volumes de bouchons. Les résultats le prouvent : quand tout le monde respecte les consignes de conduite, les risques diminuent et chacun arrive plus vite à destination !

PÉDAGOGIE ET INFORMATION FACILITENT LA CIRCULATION

L'axe Orange-Valence ressemble de plus en plus à une configuration périurbaine, comme celle rencontrée autour de Montpellier ou Toulouse. Pour anticiper l'augmentation du trafic, ASF a engagé des réflexions sur plusieurs pistes : modulations tarifaires, covoiturage, systèmes de Détection Automatiques d'Incidents (DAI). Pour réguler plus facilement le trafic lors des pics de circulation, ASF a intensifié en 2007 les moyens d'information dynamiques à l'attention

de ses clients. Avec les 16 nouveaux panneaux électroniques à messages variables (PMV) mis en service en cours d'année, ce sont maintenant près de 377 PMV qui sont installés sur l'ensemble du réseau. Outils complémentaires des messages de « Radio Trafic FM107.7 », ces panneaux permettent de prévenir, en temps réel, les conducteurs des conditions de circulation et des temps de parcours probables pour atteindre leur destination.

Installés également en entrée de réseau, ces panneaux diffusent à l'automobiliste toute l'information pertinente (temps de parcours, état du trafic) lui permettant d'accéder à l'autoroute en toute sécurité.

PARTAGES D'EXPÉRIENCE AU SEIN DU GROUPE

Les relations entre ASF, Cofiroute et ESCOTA ont été renforcées depuis leur intégration dans le pôle Autoroutier de VINCI. Elles permettent de croiser les savoir-faire et de mettre en place des actions communes dans de nombreux domaines. Une journée d'échange de bonnes pratiques a ainsi été organisée entre les équipes d'ASF et de Cofiroute, dans le cadre d'un partenariat visant à optimiser les méthodes de déneigement et à déterminer avec l'État un niveau de service national en terme de viabilité hivernale. Autre partage de compétences, la télésurveillance. En 2007, ASF et ESCOTA ont mis en place un outil commun de gestion de trafic qui permet en temps réel l'échange d'images vidéo entre les postes de contrôle trafic de leurs réseaux.

L'autoroute, 4 fois plus sûre

Jamais le réseau ASF n'avait atteint un tel niveau de sécurité. Ces très bons résultats s'expliquent par une politique volontariste à travers les actions menées pour renforcer la sécurité des infrastructures, voies de circulation et barrières de péage, pour informer et sensibiliser les conducteurs.

La sécurité avant tout



POUR QU'UN ACCIDENT NE SE REPRODUISE JAMAIS

Les accidents sur le réseau ASF font l'objet d'un suivi fin et d'études approfondies, notamment sur leurs circonstances et les facteurs de causalité.

Ces différentes analyses permettent de cibler précisément les types d'actions à prendre (actions de prévention, programmes d'équipements sur le terrain, opérations de sécurité ou de communication), afin que les accidents ne puissent pas se renouveler.

Les actions menées par ASF sur l'infrastructure routière viennent en parfait complément des politiques des pouvoirs publics (notamment celle ayant conduit, dès 2003, à la mise en place du programme de contrôle-sanction) et des actions des constructeurs et équipementiers automobiles en matière de sécurité embarquée. Mais le risque est toujours présent.

En 2007, ASF et les sociétés autoroutières du groupe VINCI ont relayé une nouvelle campagne nationale sur les risques d'endormissement au volant. Des messages de prévention sécurité ont été régulièrement diffusés sur les panneaux lumineux et sur « Radio Trafic FM 107.7 » en complément de dispositifs de sécurité mis en œuvre sur le réseau ASF : barrettes en relief en bordure de voies, renforcement de l'implantation des délinéateurs, écrans anti-éblouissements, invitation à la pause...

QU'IL NEIGE OU QU'IL VENTE, ASF VEILLE

Les conditions météorologiques, notamment en hiver, rendent parfois la circulation difficile, voire momentanément impossible. Pour faire face à toute éventualité et garantir la sécurité de ses clients, ASF est en veille permanente. Elle se tient prête à engager les équipes et les moyens nécessaires, sous l'autorité de l'État qui coordonne les actions de prévention et d'intervention entre Météo-France, les pouvoirs publics, la Croix Rouge et les équipes opérationnelles d'ASF.

Mis en œuvre initialement dans la Vallée du Rhône, les « plans intempéries » couvrent désormais tout le réseau ASF. Leur périmètre a même été étendu de sorte que des mesures de gestion de trafic puissent être prises pour faire face, non seulement aux épisodes neigeux, mais également à d'autres risques climatiques comme les inondations.

DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE PROTECTIONS

Les spécialistes de la sécurité d'ASF ne cessent d'imaginer de nouveaux moyens pour optimiser la protection des clients et du personnel.

ASF a ainsi installé, sur les dernières années, plus de 500 atténuateurs de chocs (dont 165 en 2007), destinés à minimiser les conséquences d'accidents survenant au niveau des îlots en béton ou des cabines de péage précédant les barrières pleine voie.

À fin 2007, 53 sites (échangeurs ou bifurcations) étaient équipés de glissières de sécurité adaptées aux motocyclistes. Et les sections à 3 voies et à fort trafic poids lourds ont vu leur sécurisation renforcée par un terre-plein central.

85 %

des bretelles d'échangeurs
séparées physiquement
à fin 2007, 100 % en 2010

432

caméras de surveillance
trafic et webcams

En cas de besoin, les patrouilleurs d'ASF
interviennent en moyenne en moins de 14 minutes.



100 % des échangeurs
seront équipés à fin 2010
de séparation des flux
bidirectionnels. "



DES ÉCHANGEURS ÉQUIPÉS POUR ÉVITER LES CONTRESSENS

Il arrive parfois qu'un conducteur prenne l'autoroute à contresens. Constatant que 80 % des accidents suite à des contresens s'étaient produits en section courante, ASF souhaite limiter ce risque en rendant les accès vers la section courante (depuis les aires, échangeurs, barrières de péage) les plus étanches possible.

Deux objectifs principaux sont poursuivis :

- améliorer la lisibilité des sens de circulation au niveau des échangeurs, aires et barrières de péage, par des compléments de panneaux et des marquages au sol ;
- rendre au maximum étanches les accès à contresens vers la section courante, par séparation des flux bidirectionnels au niveau des échangeurs.

En 2007, 20 échangeurs ont ainsi été équipés de dispositifs anticontresens (signalisation et murets). Un système d'alerte automatique permettant de prévenir le conducteur qui s'engage à contresens sur un échangeur (panneaux lumineux) est également expérimenté à Toulouse.

LE PRÉ-SÉQUENÇAGE SÉCURISE LES INTERVENTIONS

Pour éviter aux ouvriers autoroutiers de traverser les voies, ASF met en œuvre des panneaux de signalisation pré-positionnés en accotement et sur le terre-plein central. Les équipes d'intervention peuvent les actionner rapidement, en toute sécurité, en les faisant pivoter soit manuellement soit automatiquement depuis un fourgon positionné sur la bande d'arrêt d'urgence. Après le succès d'une phase

d'expérimentation sur le district de Niort en 2006 et 2007, ce système sera déployé sur l'ensemble du réseau dès 2008. À terme, ASF prévoit l'implantation d'une séquence tous les 10 km, sur l'ensemble de son réseau.

DES DÉLAIS D'INTERVENTION RECORDS

Lorsque survient un accident, les équipes d'ASF réagissent dans des délais extrêmement courts. Ces délais d'intervention sont inférieurs aux obligations contractuelles d'ASF.

(en minutes)	Délai contractuel	Délai ASF
Niveau 1 (urbain)	14	10,1
Niveau 2 (interurbain à fort trafic)	18	10,4
Niveau 3 (interurbain à trafic modéré)	27	13,2

LA SÉCURITÉ DE DEMAIN

ASF participe au projet CVIS (*Cooperative Vehicle Infrastructure System*) financé par l'Union européenne au sein du 6^e programme Cadre Recherche et Développement qui réunit opérateurs autoroutiers, équipementiers et industriels de l'automobile et des télécommunications afin de définir de nouvelles applications coopératives entre véhicules et infrastructures : alerte sur les dangers, informations et services aux conducteurs de poids lourds. Elle s'investit également dans le projet *Sinergit* (système d'information sur les déplacements par véhicules traceurs avec Galileo pour l'agglomération toulousaine), retenu par l'Agence nationale de la recherche et mis en place en avril 2007.

Indicateurs environnementaux

Fortement engagée dans le Développement Durable, ASF mène depuis plusieurs années des actions permettant de préserver l'environnement. Périodiquement, des mesures précises permettent de quantifier l'impact écologique de ses activités et d'engager des actions ciblées sur les enjeux les plus importants.

ASF s'engage et multiplie ses actions



BILAN CARBONE : MESURER POUR AGIR SUR LES ÉMISSIONS DE CO₂

Sujet de réflexion depuis 2005 au sein d'ASF, les travaux relatifs au bilan carbone d'ASF ont franchi en 2007 une nouvelle étape avec la publication d'un premier Bilan ISO 14064 pour la totalité de ses activités en France métropolitaine. Le périmètre retenu est celui

DU SOLEIL ET DU VENT POUR TOUTE ÉNERGIE

Récompensées en 2007 par le prix VINCI de l'innovation dans la catégorie Développement Durable, les caméras de surveillance mises en place dans un secteur isolé entre Carcassonne et Narbonne fonctionnent en toute autonomie, 24 heures/24. Elles sont alimentées par un panneau solaire et une éolienne qui leur fournissent toute l'énergie dont elles ont besoin (1 kW).

de l'ISOSCOPE2, soit les émissions directes qui correspondent essentiellement à la facture énergétique : utilisation de combustibles fossiles et d'électricité sur les sites (énergie nécessaire pour l'activité des bâtiments, aires, péages...), utilisation des véhicules pour le transport de personnel ou pour le fret. Le total des émissions propres à ASF représente 26 900 tonnes d'équivalent CO₂. En incluant sous-traitants, fournisseurs et travaux, le bilan réalisé sur le périmètre SCOPE3 s'établit à 212 000 tonnes d'équivalent CO₂. Prochaine étape : agir sur les postes d'émissions les plus importants.

UNE PALETTE DE SOLUTIONS POUR RÉDUIRE L'EFFET DE SERRE

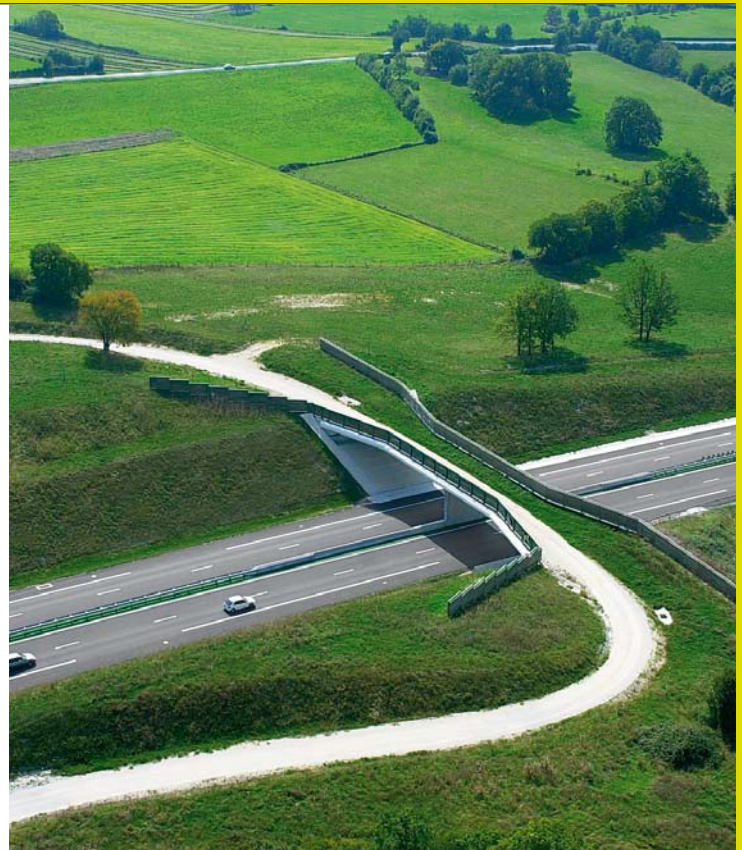
La réduction des gaz à effet de serre sur un réseau autoroutier est un enjeu complexe dans lequel le concessionnaire joue un rôle important, mais qui concerne aussi ses partenaires,

fournisseurs et clients. Pour agir efficacement, ASF mise sur la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Faire appel aux énergies renouvelables, améliorer la qualité énergétique des bâtiments, concevoir des aires « écologiques », déployer une communication citoyenne vis-à-vis des clients, recycler les matériaux ou les consommables, mieux gérer les dépendances vertes, promouvoir l'éco-conduite, c'est par la multiplication des actions qu'ASF entend lutter contre le réchauffement climatique. L'expérimentation en 2007 de la régulation de vitesse sur l'autoroute A7 en période estivale et l'interdiction pour les poids lourds de dépasser sur certains tronçons sensibles a permis de fluidifier le trafic et de réduire ainsi les émissions de CO₂. Autres exemples, le partenariat entre « Radio Trafic FM107.7 » et l'ADEME pendant la Coupe du monde de rugby pour inciter les clients à adopter une conduite souple et le covoiturage, ou encore les actions de promotion commerciale du télépéage ciblées vers les clients possédant un véhicule « propre » à l'occasion des Salons Écorismo et Écomobile.

Avec 293 passages pour la faune sur son réseau, ASF permet à de nombreuses espèces de continuer à se déplacer sur leur territoire.

UN « PUIXS DE CARBONE » DE 16 MILLIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES AUX ABORDS DE L'AUTOROUTE

Aux abords de l'autoroute, ASF entretient 9840 ha d'espaces verts. Ce patrimoine compte plus de 16 millions d'arbres et d'arbustes. Près de 531 000 heures de travail ont été consacrées en 2007 à la gestion de ces dépendances vertes ainsi qu'à l'exploitation et à l'entretien des différents dispositifs de protection de l'environnement. 400 heures ont également été consacrées pour sensibiliser et former le personnel intervenant dans les activités touchant aux différents domaines de l'environnement. Ce patrimoine vert, qui constitue un véritable « puits de carbone », compense chaque année les émissions carbone propres d'ASF.



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	Unité	2006	2007
Réseau en service	km	2 562	2 590
Management			
Heures de formation à l'environnement	nb	1 396	400
Dépenses pour l'environnement			
Dépenses d'exploitation (y/c les GR)	milliers d'€	24 000	19 450
Investissement environnement / investissement total	%	12,00	12,60
Dépenses d'exploitation / km en service	milliers d'€/km	9,35	7,51
Consommation de ressources			
Eau consommée par km parcouru par nos clients	m ³ /10 ⁶ kmp	30,14	27,51
Matériaux de chaussées enrobés	millions de t	0,35	0,88
Électricité consommée par km parcouru par nos clients	kwh/10 ⁶ kmp	3 001	2 682
Énergies fossiles	TEP/10 ⁶ kmp	0,24	0,23
Installations photovoltaïques autonomes	nb	1 881	1 905
Biodiversité			
Ouvrages de passage pour la grande et la petite faune	nb	293	293
Espaces verts (cumulés)	ha	9 731	9 840
Rejets			
Gaz à effet de serre résultant de notre activité (parc auto + bâtiments)*	t CO ₂	19 900	19 716
Consommation de produits phytosanitaires pour les espaces verts	l/ha	1,59	1,43
Ouvrages de protection de la ressource en eau (bassins + fossés)	nb	1 457	1 504
Linéaire d'autoroutes sur lequel la ressource en eau est protégée soit par protection naturelle, soit par des ouvrages adaptés à la vulnérabilité	km	1 912	1 934
Accidents impliquant des matières dangereuses	nb	13	7
Bruit			
Logements protégés dans l'année (PNB et autres riverains)	unité	295	50
Avancement du programme de résorption PNB 2001-2007	%	94	100
Déchets			
Déchets non dangereux	t	7 624	8 227
Déchets dangereux	t	92	114
Taux de valorisation	%	34	30
Proportions de districts équipés pour la collecte sélective	%	22/30 = 73	28/30 = 93

kmp = kilomètre parcouru par les clients - TEP = Tonne équivalent pétrole - PNB = Point Noir Bruit.
* En utilisant les coefficients du bilan carbone Ademe, version 3,0, avril 2005.





Les finances

le sens de la croissance



Des résultats en hausse, un projet cadré

Dans un contexte d'activité soutenue, marqué notamment par des conditions climatiques favorables, ASF a confirmé en 2007 la bonne tendance de ses performances opérationnelles et économiques. Les revenus et le résultat net ont progressé.

Extraits des comptes consolidés au 31/12/07 Groupe ASF (ASF + ESCOTA + TJH par mise en équivalence)

BILAN ACTIF

(en millions d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Actifs non courants		
Autres immobilisations incorporelles	23,4	28,1
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11 539,3	11 660,9
Immobilisations corporelles	120,4	109,9
Participations dans les entreprises associées	2,0	3,1
Autres actifs financiers non courants	16,6	17,9
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	26,6	0,0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	11 728,3	11 819,9
Actifs courants		
Stocks et travaux en cours	12,6	13,4
Clients et autres créances d'exploitation	288,0	239,0
Autres actifs courants	34,9	34,3
Actifs d'impôt exigible	16,0	9,6
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	40,9	39,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie	8,8	73,5
Disponibilités et équivalents de trésorerie	77,9	626,4
TOTAL ACTIFS COURANTS	479,1	1 035,4
TOTAL ACTIFS	12 207,4	12 855,3

UNE GESTION PLUS PRÉVISIONNELLE

La démarche d'entreprise consiste à gérer le quotidien tout en planifiant ses investissements à long terme. Pour qu'elle soit un outil de pilotage et de responsabilisation, ASF a adapté sa gestion en intégrant un processus budgétaire de prévision et de mesure de performance.

EMPRUNT OBLIGATAIRE EMTN

La levée d'un emprunt obligataire de 1,5 milliard d'euros en juillet 2007, dans le cadre d'un programme d'Euro-émission (EMTN) à la bourse du Luxembourg, a démontré en 2007 la confiance des marchés en l'entreprise.

BILAN PASSIF

(en millions d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres		
Capital social	29,3	29,3
Primes liées au capital	15,8	860,1
Réserves consolidées	(15,7)	2 444,3
Résultat net - part du Groupe	481,3	475,3
Résultat enregistré directement en capitaux propres	23,2	(5,4)
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	533,9	3 803,6
Intérêts minoritaires	4,9	4,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	538,8	3 808,3
Passifs non courants		
Provisions non courantes	222,2	189,2
Emprunts obligataires	1 629,2	0,0
Autres emprunts et dettes financières	7 921,6	7 383,5
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	2,4	0,0
Autres passifs non courants	6,3	9,3
Impôts différés passifs	175,5	167,2
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	9 957,2	7 749,2
Passifs courants		
Provisions courantes	68,4	51,5
Fournisseurs	53,4	46,6
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	40,7	44,8
Autres passifs courants	501,4	450,1
Passifs d'impôt exigible	11,9	39,3
Dettes financières courantes	1 034,8	665,4
Trésorerie passive	0,8	0,1
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 711,4	1 297,8
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	12 207,4	12 855,3

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	2 811,4	2 625,2
Produits des activités annexes	6,8	6,0
Charges opérationnelles	(1 553,0)	(1 467,7)
Résultat opérationnel sur activité	1 265,2	1 163,5
Paiements en actions (IFRS 2)	(8,6)	(13,1)
Résultats des entreprises associées	(1,1)	(3,1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 255,5	1 147,3
Coût de l'endettement financier brut	(532,9)	(431,1)
Produits financiers des placements de trésorerie	8,1	21,5
Coût de l'endettement financier net	(524,8)	(409,6)
Autres produits financiers	17,0	8,5
Autres charges financières	(7,6)	(5,1)
Impôts sur les bénéfices	(257,5)	(264,7)
RÉSULTAT NET	482,6	476,4
Résultat net - part des intérêts minoritaires	1,3	1,1
Résultat net - part du Groupe	481,3	475,3
Résultat net par action - part du Groupe		
Résultat net par action (en euros)	2,084	2,058
Résultat net dilué par action (en euros)	2,084	2,058

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	482,6	476,4
Dotations nettes aux amortissements	541,0	529,9
Dotations nettes aux provisions	45,0	24,1
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	(2,2)	7,0
Résultat sur cessions	8,3	(0,1)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change	0,0	(1,1)
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession	0,7	2,9
Coûts d'emprunt immobilisés	(16,1)	(7,2)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	524,8	409,6
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	257,5	264,7
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1841,6	1706,2
Variations du BFR et des provisions courantes	20,7	(6,1)
Impôts payés	(311,3)	(264,3)
Intérêts financiers nets payés	(500,2)	(315,2)
Flux de trésorerie liés à l'activité I	1050,8	1120,6
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	(9,0)	(14,2)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles	0,6	
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	(402,6)	(465,9)
Cession des immobilisations du domaine concédé		2,8
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(1,5)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et non consolidées	0,4	0,2
Autres	(0,2)	(0,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements II	(410,8)	(479,0)
Augmentation de capital		
Dividendes payés		
- aux actionnaires d'ASF	(3 776,5)	(277,2)
- aux minoritaires des sociétés intégrées	(1,1)	(0,3)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 962,1	
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes	(465,5)	(485,6)
Variation des actifs de gestion de trésorerie	27,0	124,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement III	(1 254,0)	(638,2)
Variation de la trésorerie nette I + II + III	(614,0)	3,4
Trésorerie nette à l'ouverture	626,3	620,0
Autres variations	64,8	2,9
Trésorerie nette à la clôture	77,1	626,3
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie	(27,0)	(124,9)
(Émission) remboursement des emprunts	(2 496,6)	485,6
Autres variations	(47,8)	(95,2)
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	(3 120,6)	271,8
ENDETTEMENT NET EN DÉBUT DE PÉRIODE	(7 354,7)	(7 626,5)
ENDETTEMENT NET EN FIN DE PÉRIODE	(10 475,3)	(7 354,7)



Siège social : 9, place de l'Europe
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Téléphone : 01 72 71 90 00
Internet : www.asf.fr

